

JUSTICE

Premières condamnations à mort contre des narcotrafiquants

P3



NAPEC 2026

Les investisseurs appelés à saisir les opportunités offertes par l'Algérie

P2

JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTS

Le SATEF réclame une révision du régime indemnitaire

P3

FOOT/ AMICAL ALGÉRIE-NIGER

Les Verts pour clôturer leur rassemblement en beauté

P9

PROFESSION

DE PHARMACIEN

De nouveaux décrets
seront prochainement promulgués

Nacima ArhaPlusieurs décrets seront prochainement promulgués afin d'actualiser le cadre réglementaire régissant la profession de pharmacien, a annoncé, dans une allocution prononcée, hier à Alger, à l'occasion de l'ouverture de la deuxième édition du Congrès international de la pharmacie, organisé par le Conseil national de l'éthique de la profession des pharmaciens (CNOP), hier, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Massoudane, précisant que cette démarche vise à accompagner l'évolution des pratiques de santé et à renforcer la responsabilité des professionnels du secteur.

Il a indiqué que son département ministériel a élaboré un projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités de prescription des produits pharmaceutiques, lequel « consacre un cadre plus clair pour l'organisation de la prescription et de la dispensation, ainsi que pour la rationalisation de l'utilisation des médicaments ». «Ce décret a été approuvé par le Conseil des ministres et se trouve actuellement au stade de finalisation des procédures nécessaires à sa publication au Journal officiel », a-t-il précisé. Le ministre de la Santé a également élaboré, en coordination avec les secteurs et organismes concernés, un autre projet de décret exécutif définissant les caractéristiques techniques des compléments alimentaires destinés à l'usage en médecine humaine. Selon M. Aït Massoudane, ce texte, « approuvé par le Conseil des ministres, est actuellement en cours de publication au Journal officiel », prévoit que la délivrance de ces produits soit exclusivement assurée par le pharmacien. Cette disposition vise à garantir l'orientation du consommateur vers un usage approprié des compléments alimentaires, à renforcer leur sécurité et leur qualité, ainsi qu'à réduire les risques liés à leur utilisation anarchique ou excessive.

R.N

NAPEC 2026

Les investisseurs appelés à saisir
les opportunités offertes par l'Algérie

L'Algérie dispose de solides atouts pour attirer des investissements à long terme dans le secteur des hydrocarbures, notamment grâce à ses importantes potentialités dans le domaine de l'amont, à la diversité de son domaine minier, à son expérience et à ses infrastructures reconnues, ainsi qu'à sa position stratégique à proximité des principaux marchés.



Pour augmenter sa production des hydrocarbures afin de renforcer ses parts sur le marché européen mais aussi asiatique, l'Algérie déroule le tapis vert aux investisseurs. Pour cause, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a appelé hier à Oran les entreprises, les investisseurs et les opérateurs dans les domaines des services, de l'ingénierie ainsi que les partenaires technologiques à tirer parti des opportunités offertes par l'appel d'offres algérien de 2026 et à établir des partenariats fondés sur le partage des expertises, l'efficacité opérationnelle, l'innovation, la promotion du contenu local et la formation des compétences. Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la 14e édition du Salon et Conférence africains et méditerranéens de l'énergie et de l'hydrogène "NAPEC", il a souligné que la loi n° 19-13 relative aux hydrocarbures offre un cadre plus attractif et incitatif pour les investissements dans les domaines de la recherche, de l'exploration et de la production, parallèlement à l'adoption de technologies modernes, notamment les techniques de récupération assistée des hydrocarbures. Il a expliqué que le recours à ces technologies vise à augmenter les taux de récupération et à assurer une exploitation optimale des ressources, permettant ainsi de développer les potentialités disponibles

dans le secteur des hydrocarbures et d'en améliorer la rentabilité.

Le ministre d'État a indiqué que l'appel d'offres algérien de 2026 constitue, après le succès enregistré par l'appel d'offres algérien de 2024, une étape importante pour ouvrir de nouvelles perspectives en matière d'investissement et de partenariat, dans un cadre compétitif, transparent et orienté vers le long terme. La présentation des offres dans le cadre de l'appel d'offres algérien de 2026 est prévue en janvier 2027, tandis que la signature des contrats devrait intervenir en mars de la même année.

Selon lui, le gaz naturel continuera de jouer un rôle important dans le mix énergétique, en tant que source de flexibilité des systèmes énergétiques, levier de valorisation industrielle des ressources et combustible essentiel pour accompagner la transition vers un système énergétique plus efficace et moins émetteur de carbone. Il a expliqué que les prévisions internationales font état de la poursuite de la demande de pétrole et de gaz au cours des prochaines décennies, soulignant ainsi la nécessité de maintenir les investissements dans le secteur des hydrocarbures, tout en poursuivant le développement des énergies propres et des technologies à faibles émissions de carbone. Dans ce contexte, M. Arkab a insisté sur la nécessité d'adopter une ap-

proche équilibrée du mix énergétique, fondée sur le développement et la complémentarité des différentes sources d'énergie, afin de répondre à la croissance de la demande, tout en améliorant l'efficacité énergétique et en réduisant les émissions.

Pour sa part, le président de l'Agence nationale pour la valorisation des hydrocarbures, Abdelkader Cherfaoui, a souligné que l'Algérie dispose de solides atouts pour attirer des investissements à long terme dans le secteur des hydrocarbures. « L'Algérie dispose de solides atouts pour attirer des investissements à long terme dans le secteur des hydrocarbures, notamment grâce à ses importantes potentialités dans le domaine de l'amont, à la diversité de son domaine minier, à son expérience et à ses infrastructures reconnues, ainsi qu'à sa position stratégique à proximité des principaux marchés », a-t-il soutenu.

Il a précisé que cette dynamique se concrétise notamment à travers l'appel international « Algeria Bid Round 2026 », lancé par l'Agence nationale pour la valorisation des hydrocarbures afin d'ouvrir la voie à l'investissement et à l'exploration des hydrocarbures, et qui a suscité un vif intérêt de la part des compagnies internationales. M. Cherfaoui a indiqué que près de 60 compagnies avaient manifesté leur intérêt pour cette initiative, tandis que la moitié d'entre elles avaient effectivement accédé aux dossiers de données techniques et aux salles de données virtuelles mises à leur disposition depuis le 1er juin dernier. Il a considéré cette mobilisation comme un indicateur concret de l'attractivité des opportunités offertes par le secteur de l'amont en Algérie.

Il a souligné que cette initiative s'inscrit dans une dynamique plus large visant à valoriser le domaine minier national et à renforcer la position de l'Algérie en tant que destination stratégique pour les investissements dans l'amont pétrolier et gazier.

M. Cherfaoui a rappelé qu'il ne s'agit pas seulement de promouvoir les opportunités, mais également de s'engager en tant que partenaire institutionnel fiable de l'industrie internationale, à travers la facilitation du dialogue, le soutien à l'investissement, la promotion de l'innovation et du transfert de technologies, ainsi que l'accompagnement de la transformation du potentiel en investissements et des investissements en profits.

Synthèse : A.C

HYDROCARBURES

Les entreprises américaines séduites
par les potentialités de l'Algérie

Le président de la Chambre de commerce américaine en Algérie, Warren Murdock, a affirmé hier à Oran que la conjoncture actuelle offre une opportunité stratégique pour renforcer le partenariat énergétique entre l'Algérie et les États-Unis, dans un contexte marqué par les transformations que connaît le marché mondial de l'énergie et le retour de la sécurité énergétique au premier rang des priorités. Dans une allocution prononcée lors de la 14e édition du

NAPEC à Oran, il a souligné que l'Algérie constitue une destination d'« importance stratégique pour les investisseurs américains », compte tenu de ses potentialités énergétiques, de sa position géographique et de son ambition de développer le secteur de l'énergie. Selon lui, l'importance de l'Algérie réside notamment dans le fait qu'elle est un important producteur de gaz et un fournisseur du marché européen, outre les importantes ressources énergétiques dont elle dis-

pose. L'attractivité de l'Algérie pour les investisseurs repose sur la disponibilité d'importantes ressources énergétiques, sur un climat et des conditions d'investissement attractifs, ainsi que sur une position géographique stratégique, auxquels s'ajoute la présence d'un partenaire animé d'une ambition claire de développer le secteur, a-t-il insisté.

R.N

EDUCATION NATIONALE

Sadaoui veut bâtir une école moderne

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a mis en avant l'ambition de l'Algérie de bâtir une école moderne, tant dans ses programmes et ses méthodes, que dans ses infrastructures et son environnement, à même de répondre aux aspirations des générations futures. Dans un message adressé aux enseignants à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, célébrée le 5 octobre de chaque année, M. Sadaoui a déclaré que "l'école algérienne était et restera la principale institution qui forme l'être humain, forge sa personnalité,

préserve les fondements de la société et contribue à l'ancrage de ses valeurs". Il a, dans ce cadre, évoqué le parcours historique de l'Algérie, où "l'éducation était fondamentalement attachée à l'idée de protéger l'identité, de bâtir l'avenir et de former une génération instruite, consciente et responsable, fière de son appartenance à sa patrie", ajoutant que "l'Algérie, tournée vers l'avenir, œuvre à asseoir une école moderne, tant dans ses programmes et ses méthodes, que dans ses infrastructures et son environnement". Le ministre a également abordé la transformation

numérique et les usages de l'intelligence artificielle (IA), mettant en exergue "le rôle important de l'éducateur pour guider les élèves et les initier à un usage positif de ces opportunités numériques". Il a, à ce titre, réaffirmé la détermination du secteur à "poursuivre ses efforts afin que l'école dispense un enseignement de qualité et valorise les talents et les capacités des élèves, tout en ouvrant la voie à l'innovation et à l'émulation scientifique".

R.N

JUSTICE

Premières condamnations à mort contre des narcotrafiquants

La Cour criminelle près la Cour d'Alger a prononcé hier lundi les premières condamnations à la peine capitale en application des nouvelles dispositions de la législation relative à la prévention et à la répression du trafic de stupéfiants et de substances psychotropes. Les verdicts concernent une affaire de trafic de drogues dures et de psychotropes impliquant une organisation criminelle



Neuf accusés ont été condamnés à mort, dont trois en leur présence et six par contumace. Ils étaient poursuivis notamment pour le trafic de 113 kilogrammes de cocaïne et de 225 030 comprimés de prégabaline. La juridiction a également condamné deux autres accusés à 20 ans de réclusion, tandis que deux personnes ont été écoupées de sept ans de prison, assortis d'une amende de cinq millions de dinars. Trois autres prévenus ont été acquittés. Selon l'Agence Algérie Presse Service (APS), les accusés étaient poursuivis pour importation, transport, expédition, stockage et détention en vue de la vente de drogues dures et de substances psychotropes dans le cadre d'une organisation criminelle, avec l'intention de porter atteinte à la sécurité nationale et de troubler l'ordre et la sécurité publics. D'autres chefs d'accusation ont également été retenus, notamment la contrebande, l'usurpation d'identité, l'immigration clandestine, le séjour irrégulier et le blanchiment d'argent. L'affaire remonte à septembre 2025, après le signalement d'un réseau acheminant une importante cargaison de stupéfiants du sud vers le nord du pays. Les investigations ont permis d'intercepter un camion dans la wilaya d'Alger

et de saisir 113,550 kilogrammes de cocaïne, répartis dans 103 colis, ainsi que 225 030 capsules de prégabaline. Plusieurs membres présumés du réseau ont été arrêtés lors de la perquisition d'une ferme à Ouled Fayet, où ils auraient tenté de dissimuler la cargaison dans des tas de figues. Ces verdicts interviennent après l'entrée en vigueur de la loi n° 25-03 du 1er juillet 2025, modifiant et complétant la loi n° 04-18 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des stupéfiants et des substances psychotropes et à la répression de leur usage et de leur trafic illicites. Le nouveau dispositif prévoit la peine capitale pour certaines formes aggravées de trafic. Elle peut notamment s'appliquer lorsque les infractions concernent des drogues synthétiques dures ou certaines substances entrant dans leur composition et que les faits étaient auparavant passibles de la réclusion à perpétuité. La peine de mort est également prévue lorsque le trafic entraîne directement la mort d'une ou plusieurs personnes ou est susceptible de provoquer de graves dommages à la santé publique. Elle peut aussi être prononcée lorsque les faits sont commis dans le cadre d'une orga-

nisation criminelle transnationale, dans le but de porter atteinte à la sécurité nationale ou de provoquer un climat d'insécurité, ou encore lorsqu'ils sont commis sur ordre ou au profit d'un État étranger, ou avec l'utilisation ou la menace d'une arme à feu. Le prononcé de ces verdicts constitue ainsi une première application judiciaire des dispositions introduites par la loi de juillet 2025 concernant les crimes de trafic de stupéfiants. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Il convient toutefois de rappeler que l'Algérie observe, depuis 1993, un moratoire de fait sur les exécutions capitales. En conséquence, malgré le prononcé de la peine de mort, aucune exécution n'est attendue dans le cadre de cette affaire.

LE CODE PÉNAL DEVANT LE CONSEIL DE LA NATION

Ces condamnations interviennent parallèlement à l'examen du projet de modification du Code pénal, qui prévoit également de réintroduire l'exécution de la peine capitale pour certaines catégories de crimes. Le texte, adopté la semaine dernière par l'Assemblée populaire nationale (APN), arrive mardi devant le Conseil de la nation pour une dernière étape du processus législatif. La Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme et de l'organisation territoriale a consacré lundi une réunion à son examen. Présentant le texte, le ministre de la Justice a souligné son objectif de renforcer la sécurité et la protection des personnes et des biens, tout en respectant le principe constitutionnel de légalité des délits et des peines. Le projet prévoit notamment la peine de mort dans certains cas d'incendies volontaires visant les forêts et les ressources naturelles, lorsque les faits portent atteinte à la sécurité, à l'ordre public, à l'unité nationale, à l'économie ou à l'environnement. Les instigateurs, commanditaires et financeurs pourraient également être concernés. Le texte prévoit enfin la peine capitale pour l'enlèvement d'enfants lorsqu'il est accompagné de torture, d'agression sexuelle ou de mauvais traitements.

Seddik. Yahiaoui

ALGÉRIE-FRANCE

Ségolène Royal alerte sur le recul des échanges économiques

La présidente de l'Association France-Algérie, Ségolène Royal, a déploré la baisse des échanges commerciaux entre l'Algérie et la France, soulignant qu'au moment où 300 entreprises françaises sont "en faillite", de grands pays européens ont signé un accord important avec l'Algérie dans le domaine de l'hydrogène vert. S'exprimant sur une chaîne de radio française, Mme Royal a relevé, à l'occasion

d'un débat sur la situation des relations entre l'Algérie et la France, qu'au moment où "300 entreprises françaises ont fait faillite", des pays européens ont "signé un accord avec l'Algérie sur l'hydrogène vert". Jeudi dernier, l'Algérie, l'Australie, l'Allemagne, l'Italie et la Tunisie ont signé une Déclaration commune d'intentions politiques, dans laquelle les cinq partenaires ont réaffirmé leur engage-

ment à renforcer la coopération régionale et euro-méditerranéenne dans le domaine de l'hydrogène vert, soulignant l'importance stratégique de l'initiative South2H2 Corridor. En plus des échanges commerciaux qui ont fortement baissé, cette situation des relations entre les deux pays a impacté de nombreuses entreprises françaises. Dans ce contexte, Mme Royal a mis l'accent sur la

nécessité pour la France de s'entendre avec ses "voisins" et "de l'ensemble du continent africain". En renvoyant la France à ses propres pratiques, Mme Royal a refusé les propos hostiles à l'égard de l'Algérie, avancés par l'animateur du débat, ajoutant : "Vous pensez que la France, c'est quoi ? (...) Ce n'est pas un régime autoritaire de mettre des menottes à des gamins de 14 ans ?", s'est-elle interrogée.

Une réponse qui pointe la politique de "deux poids deux mesures" des responsables français lorsqu'il s'agit de juger les autres pays tout en minimisant les dérives autoritaires observées en France. "Si l'Algérie était ce que vous dites, vous croyez que le Pape serait allé en Algérie?", a-t-elle encore insisté.

APS

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE (ANP)

Le Général-Major Haddad Noureddine installé à la tête de la 1re Région militaire

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé lundi à Blida, au nom du président de la République, la cérémonie d'installation du Général-Major Haddad Noureddine dans ses nouvelles fonctions de commandant de la 1re Région militaire. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), le Général-Major Haddad Noureddine succède au Général-

Major Sidane Ali, conformément au décret présidentiel du 1er octobre 2026. Après la cérémonie de passation du drapeau national et la signature du procès-verbal de prise de fonction, le Général d'Armée Chanegriha a tenu une rencontre avec les cadres et personnels de la Région militaire, au cours de laquelle il a insisté sur la nécessité de renforcer la préparation au combat et de poursuivre les efforts en matière de lutte antiterroriste et contre le crime organisé. Soulignant l'importance particulière de la 1re

Région militaire, il a appelé à maintenir une disponibilité opérationnelle permanente et à adapter les capacités de l'ANP aux différentes évolutions et éventualités. Le chef d'état-major a également insisté sur la poursuite de la lutte contre le terrorisme, le narcotrafic et les crimes connexes, saluant les résultats obtenus par les unités de la Région contre les groupes terroristes. La rencontre s'est achevée par l'écoute des interventions et préoccupations des cadres et personnels.

R.N

JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTS

Le SATEF réclame une révision du régime indemnitaire

À l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, célébrée cette année dans un contexte marqué par des préoccupations professionnelles et sociales persistantes, le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF) a appelé à une révision du régime indemnitaire ainsi que des primes et allocations accordées aux personnels du secteur. Dans une déclaration faite lundi, le syndicat a estimé que les salaires actuels ne correspondent plus au niveau des responsabilités et des charges assumées par les enseignants et les autres travailleurs de l'éducation. Il réclame notamment des mesures susceptibles d'améliorer leur pouvoir d'achat et de renforcer leur situation professionnelle et sociale.

Le secrétaire national du SATEF, Boualem Amoura, a souligné que les enseignants font face à une augmentation constante des tâches pédagogiques. Outre la préparation des cours et des examens, la correction des copies et le remplissage des documents administratifs, ils doivent accomplir de nombreuses autres missions. Une partie importante de ce travail se poursuit en dehors de l'établissement scolaire, notamment à domicile.

Selon le responsable syndical, la surcharge est accentuée par le phénomène de la surpopulation dans les classes, qui augmente mécaniquement le volume des travaux à effectuer et complique les conditions d'enseignement et d'apprentissage.

Le SATEF estime par ailleurs que la situation professionnelle et sociale de l'enseignant s'est dégradée au fil des années. Il appelle ainsi à une amélioration réelle du parcours professionnel des travailleurs de l'éducation, accompagnée d'un renforcement de leur protection juridique.

La question de la surcharge des classes constitue également une préoccupation récurrente à chaque rentrée scolaire. Le syndicat l'attribue notamment aux retards enregistrés dans la réalisation et la réception de nouveaux établissements, qui conduisent au recours à des classes préfabriquées ou à l'organisation de groupes supplémentaires afin de répondre aux besoins en places pédagogiques.

Pour le SATEF, cette situation affecte aussi bien les enseignants que les élèves. Le manque d'encadrement, notamment en matière de surveillants et d'agents de sécurité, contribue également à alourdir les missions des enseignants, estime le syndicat, qui demande un renforcement des effectifs dans les établissements.

La protection juridique des personnels figure également parmi les revendications avancées, le syndicat faisant état de cas d'agressions contre des enseignants et de comportements jugés préoccupants dans certains établissements.

Concernant la révision du statut particulier, Boualem Amoura a indiqué que le syndicat avait présenté ses propositions, tout en précisant qu'il n'avait pas participé aux réunions consacrées à cette révision. Pour le SATEF, la modification du statut ne constitue toutefois pas, à elle seule, une réponse à la question du pouvoir d'achat.

Le syndicat considère ainsi que la priorité doit être accordée à la révision du régime indemnitaire, des primes et des allocations, ainsi qu'à l'amélioration du parcours professionnel.

Ces revendications interviennent alors que le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a souligné, à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, le rôle central de l'école et du corps enseignant dans la formation de générations dotées de connaissances scientifiques et techniques et attachées à leur pays. Le ministre a également insisté sur le caractère collectif de la responsabilité de faire progresser l'école algérienne, qui incombe à l'ensemble de la communauté éducative, aux familles et à la société.

Amel. B.

FONDS SPÉCIAL DE PROMOTION DES EXPORTATIONS**Le dernier délai compléter les dossiers déposés fixé au 31 octobre**

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a appelé, dimanche dans un communiqué, les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'exportation et concernés par les remboursements du Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE), à compléter leurs dossiers via la plateforme numérique dédiée à cet effet, fixant au 31 octobre en cours le dernier délai pour cette opération.

Les parties concernées sont invitées à opérer les corrections nécessaires et à lever les réserves formulées concernant les dossiers classés dans la catégorie "en attente de correction", ainsi qu'à déposer les dossiers originaux relatifs aux demandes acceptées et classées dans la catégorie "en attente du dépôt des dossiers originaux", a précisé la même source.

Cette mesure concerne les dossiers relatifs à la gestion du compte du FSPE au titre de l'année 2026 via la plateforme numérique, lesquels doivent être complétés à travers l'espace numérique réservé à cet effet. Le ministère a également exhorté l'ensemble des opérateurs économiques concernés à veiller à compléter leurs dossiers dans les délais impartis, affirmant que ses services demeurent à leur entière disposition pour fournir les informations et les éclaircissements nécessaires relatifs aux procédures ayant trait à cette question.

R.E

MARCHÉS EN ASIE**Rebond après les chiffres décevants de l'emploi aux Etats-Unis**

Les Bourses asiatiques se sont reprises, hier, sous l'effet de chiffres de l'emploi de nature à apaiser les craintes de hausse de taux aux Etats-Unis et du recul des prix du pétrole. Les indices asiatiques ont emboîté le pas à ceux de Wall Street, qui ont clôturé en hausse vendredi en réaction aux données très attendues sur l'emploi américain. Le chômage a légèrement grimpé le mois dernier aux Etats-Unis, passant de 4,1 % à 4,2 %, et les créations d'emploi ont surpris par leur faiblesse, à 29.000 contre 85.000 attendus par les marchés.

Les marchés ont immédiatement réévalué la probabilité d'une hausse des taux de la Réserve fédérale (Fed), l'outil FedWatch du CME ne l'évaluant plus qu'à un peu plus de 20 %, contre plus de 65 % au début de la semaine dernière. La perspective d'une stabilité des coûts d'emprunt a particulièrement bénéficié aux marchés où pèsent les valeurs technologiques, les entreprises de ce secteur s'appuyant sur la dette pour financer leurs vastes investissements. Vers 04H00 GMT, l'indice de référence Nikkei de la Bourse de Tokyo progressait de 2,26 % à 69.855,56 points. A Hong Kong, l'indice Hang Seng était en très légère baisse de 0,09 % à 23.951,92 points. L'indice Taieix bondissait lui de 2,49 % à 49.684,38 points. Les Bourses de Chine continentale et celle de Séoul étaient fermées pour jour férié. Le moral a également été soutenu par la décision des dirigeants du G7 de libérer jusqu'à 100 millions de barils de gazole et pétrole brut dans les quatre mois, et de ne pas interdire les exportations entre pays membres comme menaçaient de le faire les Etats-Unis, pour tenter de réduire la pression sur les prix des carburants.

Les cours de l'or noir ont donc prolongé leur recul de vendredi. Vers 04H00 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, reculait de 0,71 % à 101,52 dollars. Son équivalent américain, le West Texas Intermediate, pour livraison en novembre, baissait de 1,13 % à 90,08 dollars.

R.E

PLF 2027**Pas d'impôt impactant le pouvoir d'achat des citoyens**

Le président Tebboune a ordonné d'intégrer les augmentations des salaires dans le projet de loi de finances 2027, conformément à l'engagement pris devant les Algériennes et les Algériens le lancement immédiat des projets de réalisation de la gare de Moulay Lahcen (Tamanrasset) et de l'ensemble de la ligne Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa- In Salah-Tamanrasset, dont la réception est prévue pour fin 2028



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, dimanche, de n'inclure aucun impôt impactant le pouvoir d'achat des citoyens, aussi bien pour la classe moyenne que pour les personnes à faible revenu, a indiqué le communiqué du Conseil des ministres. Il a également ordonné d'intégrer les augmentations des salaires dans le projet de loi de finances 2027, conformément à l'engagement pris devant les Algériennes et les Algériens, a précisé la même source. En outre, le Conseil des ministres,

a adopté le projet de loi de finances (PLF) 2027, qui prévoit l'intégration des augmentations des salaires et des traitements. Le Conseil des ministres a également approuvé le financement, par la Banque africaine de développement (BAD), du projet ferroviaire dans son tronçon El Meniaa-Tamanrasset (APS) 58851/162/59362.

D'autre part, le chef de l'Etat a ordonné le lancement immédiat des projets de réalisation de la gare de Moulay Lahcen (Tamanrasset) et de l'ensemble de la ligne Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa-In Salah-Tamanrasset, en tant que "priorité absolue

dans le secteur des travaux publics, avec une "accélération globale" des opérations de réalisation, a indiqué le même communiqué. Il a insisté sur la nécessité de réceptionner l'ensemble du projet d'ici la fin de l'année 2028, afin de permettre aux Algériens de "voyager effectivement par train du Nord à notre Grand Sud, jusqu'à Tamanrasset", ajoute le communiqué.

Après approbation du financement, par la Banque africaine de développement (BAD), du projet ferroviaire dans son tronçon El Meniaa-Tamanrasset, le président de la République a chargé le mi-

nistre des Travaux publics de transmettre "ses remerciements et ses encouragements aux travailleurs, techniciens et ingénieurs du secteur", qui "accomplissent actuellement un véritable exploit et qui sont sur le point de réaliser le rêve des Algériens, resté hors de portée des générations successives depuis l'indépendance".

Par ailleurs, le président Tebboune a ordonné au ministre de l'Agriculture et au Secrétaire général du Gouvernement de consacrer un conseil des ministres au secteur de l'agriculture. lit-on dans le communiqué.

R.E

HYDROCARBURES**Le renforcement du partenariat algéro-sénégalais examiné**

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, a reçu, dimanche à Alger, le ministre de l'Energie et du Pétrole de la République du Sénégal, M. El Hadji Abdourahmane Diouf, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale et de développer le partenariat entre les deux pays dans le domaine des hydrocarbures, notamment dans les différentes étapes de la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, de l'ambassadeur de la République du Sénégal en Algérie, M. Mbaba Kora Ndiaye, ainsi que des membres de la délégation sénégalaise, a été l'occasion de passer en revue l'état et les perspectives de la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Sénégal dans le secteur des hydrocarbures. A cette occasion, les deux

parties se sont félicitées de la solidité des relations fraternelles et historiques unissant les deux pays, ainsi que de la volonté politique commune de hisser ces relations au rang d'un partenariat stratégique multidimensionnel au mieux des intérêts mutuels. Les deux ministres ont également évoqué les moyens de développer la coopération dans les différentes étapes de la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière, notamment dans l'exploration, la production, le développement des gisements, le raffinage et les industries pétrochimiques, soulignant le renforcement du partenariat entre le groupe Sonatrach et la société nationale sénégalaise "Petrosen", sur la base des accords et mémorandums d'entente signés par les deux parties, ce qui ouvre de nouvelles perspectives pour l'investissement, le transfert d'expertises et de solutions techniques avan-

cées, selon la même source. Les entretiens ont aussi porté sur le soutien à la formation et le transfert de connaissances, notamment entre l'Institut algérien du pétrole (IAP), la Sonatrach Management Academy (SMA) et les instituts spécialisés au Sénégal, ce qui contribuera à la qualification et à l'accompagnement des compétences sénégalaises en matière des cadres juridiques régissant les activités d'hydrocarbures, ainsi que dans l'étude et la gestion des données pétrolières, la sécurité industrielle et la protection de l'environnement, en parallèle avec les nouvelles découvertes que connaît le secteur de l'énergie au Sénégal. Lors de cette rencontre, M. Arkab a souligné l'importance capitale que l'Algérie accorde au renforcement de la coopération africaine et à la promotion des partenariats Sud-Sud, relevant la nécessité d'intensifier la coordination entre les pays

africains, en particulier dans le cadre de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), en vue d'une exploitation optimale des ressources, de la réalisation de la sécurité énergétique continentale, tout en faisant face aux défis de la transition énergétique et du transfert de technologie. De son côté, le ministre sénégalais a exprimé le grand intérêt de son pays à "bénéficier de l'expérience pionnière de l'Algérie dans les domaines de la prospection, de l'exploration et du raffinage", et a salué "la haute compétence de la ressource humaine algérienne et la vaste expertise technique des entreprises nationales, à leur tête le groupe Sonatrach, réaffirmant la volonté du Sénégal d'élargir les investissements conjoints à valeur ajoutée pour les deux parties, à conclure le communiqué.

R.E



MÉDÉA-KSAR-
EL-BOUKHARI

Réalisation "en cours" de 25 nouveaux forages



Un projet de réalisation de vingt-cinq (25) forages à travers les communes des wilayas de Médéa et de Ksar-el-Boukhari a été lancé dans le cadre du renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) des zones rurales, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de l'hydraulique.

Le projet consiste à réaliser et à électrifier de nouveaux forages au niveau des zones rurales des wilayas de Médéa et de Ksar-el-Boukhari, qui connaissent une certaine insuffisance en matière d'alimentation en eau potable et nécessitent, à cet égard, un renforcement des capacités de mobilisation d'eau potable pour satisfaire

la demande des habitants des zones ciblées, a fait savoir le directeur local de l'hydraulique, Nacereddine Bechani.

Des efforts sont, ainsi, déployés pour augmenter les sources d'alimentation en eau potable des zones enclavées situées dans les communes de Chahbounia, Bouaiche, Derrag et Azziz, relevant de la wilaya de Ksar-el-Boukhari, à travers la réalisation de plusieurs forages au profit de chacune de ces localités, en vue de sécuriser l'alimentation en eau potable des zones concernées, a-t-il expliqué.

Des zones rurales de la wilaya de Médéa abritent également des projets de forages destinés à

renforcer les ressources hydriques au niveau de ces zones à améliorer la dotation quotidienne des foyers en eau potable, a ajouté le directeur local de l'hydraulique.

Ces nouveaux forages s'ajoutent à une quarantaine de forages réalisés, entre 2021 et 2024, à travers les communes de Sidi-Naamane, Souagui, Mezghena, El-Azzizia, Mihoub, Djouab, Ouled-Deid, Bouchrahl, Berrouaghia, Médéa, El-Omaria, Tablat, Beni-Slimane, Guelb-el-Kebir, Chahbounia, Ouled-Antar et Saneg, dans le cadre d'un plan d'urgence visant à compenser la baisse des réserves d'eau superficielles, a-t-il souligné.

EL-MEGHAÏER

Le parc de transport urbain et suburbain renforcé de 10 nouveaux bus

L'entreprise publique de transport urbain et suburbain de la wilaya d'El-Meghaïer a été renforcée de dix (10) nouveaux bus, dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative au renouvellement du parc national de transport, a-t-on appris dimanche du directeur de l'entreprise, Imad Youcef.

L'opération s'est déroulée sous la supervision et le suivi directs du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, du wali d'El-Meghaïer, Nehila Laarej, ainsi que des responsables du secteur des transports, a indiqué le responsable.

Il a aussi fait savoir que les nouveaux bus ont été acquis par le biais de l'Etablissement de développement de l'industrie des véhicules (EDIV) et que ce lot comprend cinq (5) bus de 35 places et cinq (5) autres de 24 places.

Ces nouveaux bus devront contribuer à renforcer les capacités du transport public et à améliorer les conditions de déplacement des citoyens, notamment grâce au renforcement des lignes urbaines et suburbaines de la wilaya. (APS) 30238/59138

EL-OUED

84 professionnels nigériens bénéficient d'une formation intensive dans le domaine agricole

Quatre-vingt-quatre (84) Nigériens ont intégré le dispositif de la formation professionnelle dans la wilaya d'El-Oued (session d'octobre 2026), afin de suivre une formation intensive dans des spécialités liées à l'agriculture et l'aquaculture, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP).

Ces professionnels, dont 50 femmes, bénéficieront pendant 45 jours d'une formation dans trois spécialités (production animale, production végétale et aquaculture), au sein des sections de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) de Hassani-Abdelkrim, a précisé le DFEP, Mohamed Boudjelida.

L'accueil de ces stagiaires s'inscrit dans le cadre d'un programme prévoyant la prise en charge de la formation de 500 professionnels nigériens, répartis sur plusieurs wilayas du pays, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et sous la supervision des ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. M. Boudjelida a souligné que toutes les conditions logistiques nécessaires ont été mises en place pour que les stagiaires nigériens puissent bénéficier d'un programme axé sur des cours théoriques en salles de classe et des travaux pratiques au niveau d'une ferme pilote, sous la supervision d'encadreurs spécialisés de l'INSFP de Hassani-Abdelkrim (Centre national d'excellence agricole).

BOUIRA (SOLIDARITÉ)

Campagne médico-chirurgicale au profit des enfants à Sour El Ghouzlane

Une campagne médico-chirurgicale de solidarité a été lancée à l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Sour El Ghouzlane (Sud de Bouira) au profit des enfants nécessiteux, avec la participation de médecins et chirurgiens venus de plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs. Lancée samedi à l'EPH des Frères Yahiaoui de Sour El Ghouzlane, cette campagne de solidarité médico-chirurgicale réunit des médecins spécialistes, des chirurgiens de différentes spécialités et des infirmiers venus de plusieurs wilayas du pays, afin de prodiguer des soins et de réaliser près de 80 opérations chirurgicales au profit des enfants nécessiteux de cette commune, située à plus de 30 km au sud de Bouira.

Cette initiative a été lancée par la Fédération nationale de la société civile (FNCS) en collaboration avec les services de la Santé et de la Population (DSP), a indiqué à l'APS Kamel Djediat, membre de la FNCS. "Cette campagne de quatre jours comprend des opérations chirurgicales au profit d'enfants souffrant notamment d'hernie abdominale, diagnostiqués par le personnel médical et paramédical de divers EPH", a précisé le même responsable.

Ce dernier a rappelé que cette campagne avait été précédée de consultations médicales des enfants concernés à l'EPH de Sour El Ghouzlane, en collaboration avec la DSP. Au premier jour de cette campagne, une opération chirurgicale laparoscopique a été réalisée avec succès sur un enfant âgé de moins de deux ans, pour la plus grande joie de sa famille et de la population locale, qui a vivement salué cette action de solidarité.

NÂAMA

Une délégation académique malaisienne à l'Université Salhi-Ahmed

Une délégation académique composée d'enseignants et de chercheurs de l'Université nationale de Malaisie et de l'Université des sciences islamiques de Malaisie a entamé, dimanche, une visite à l'Université "Salhi-Ahmed" de Nâama, dans le cadre du renforcement des échanges scientifiques, académiques et de recherche dans plusieurs domaines, a indiqué le directeur chargé de la gestion de l'Université de Nâama, Bouagada Benamar.

M. Bouagada a précisé que cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à dynamiser les partenariats académiques et de recherche internationaux, et à élargir le réseau de coopération entre les universités algériennes et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique à travers le monde.

Il a ajouté que cette occasion per-

met aux enseignants et aux chercheurs des deux universités d'échanger leurs expériences et leurs compétences dans les domaines pédagogique et de la recherche, dans plusieurs disciplines scientifiques modernes, telles que la linguistique et l'intelligence artificielle (IA). Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la convention de coopération conclue entre l'Université de Nâama et l'Université nationale de Malaisie. Celle-ci prévoit le développement de différents domaines de la connaissance, de l'innovation scientifique et de l'entrepreneuriat, ainsi que l'organisation d'activités scientifiques conjointes.

Le programme de la visite de la délégation malaisienne, qui se poursuivra jusqu'au 10 octobre courant, comprend des conférences et des rencontres scientifiques à l'université de Nâama portant sur des thèmes spécialisés, notamment "la linguistique

computationnelle et l'IA" et "l'apprentissage profond et la vision par ordinateur explicable pour des applications intelligentes concrètes".

Des interventions sont également prévues sur "les systèmes de connaissances fiables et leur relation avec l'IA" et "la génération augmentée par récupération (RAG)", ainsi que sur d'autres thématiques de recherche.

Le responsable chargé de la gestion de l'Université de Nâama a indiqué que ces rencontres scientifiques constituent également une occasion d'échanger les expériences et les connaissances dans le domaine de la recherche et de renforcer les possibilités de publication scientifique conjointe entre les directeurs de laboratoires, les chercheurs et les membres des corps enseignants des deux établissements universitaires.

Tiaret : Mise en service de 12 km de routes dans la daïra de Mahdia

Douze (12) km de routes ont été mis en service dans la daïra de Mahdia (Tiaret), a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur des Travaux publics, Ali Salah.

M. Salah a indiqué qu'un tronçon du chemin de wilaya 1 (CW1), d'une longueur de 9 km, reliant les villes de Mahdia et de Nadoura, a été mis en service après avoir fait l'objet d'une réhabilitation complète. M. Salah a précisé que ce projet s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire destiné à réparer les dégâts occasionnés par les intempéries.

Les travaux pour lesquels enveloppe financière de 159,7 millions de dinars a été consacrée, ont porté notamment sur le reprofilage et le revêtement de la route en béton bitumineux, après correction de son tracé et son élargissement,

ainsi que sur le rehaussement de certains de ses tronçons. Une infrastructure destinée à évacuer les eaux pluviales a également été réalisée afin de remédier au problème de la stagnation des eaux de pluies qui submergeaient la route et provoquaient fréquemment l'interruption de la circulation. Par ailleurs, la nouvelle route reliant le lieu-dit "Ouled Hocine", dans la commune de Sebaine relevant de la daïra de Mahdia, à la RN 40, a également été mise en service sur une longueur de 3 km.

Inscrit au titre du programme de soutien au développement économique et social pour l'année 2026, ce projet a été réalisé en trois mois, pour un montant de 25,7 millions de dinars. Il contribuera à faciliter les déplacements des habitants de la région, notamment des élèves, tout en soutenant l'activité agricole, a souligné la même source.

IN-SALAH (PARTENARIAT)

Conventions entre la formation professionnelle et les secteurs de l'hydraulique et de l'emploi

La cérémonie d'ouverture de la session de formation d'octobre 2026 a été marquée, dimanche dans la wilaya d'In-Salah, par la signature de conventions de partenariat entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et ceux de l'hydraulique et de l'emploi, dans le but de renforcer la coordination entre la formation et les besoins du marché du travail. La cérémonie s'est déroulée au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage Badjouda Hadj El-Mehdi, en présence des autorités de la wilaya, ainsi que des cadres et partenaires du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels. Ces conventions s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la coopération entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et les secteurs économiques et administratifs, ainsi que de la mise en place de formations adaptées aux besoins du marché du travail et contribuant à la qualification de la main-d'œuvre locale. L'opportunité a été saisie pour présenter aussi le bilan des inscriptions à la session d'octobre 2026, de découvrir les différentes sections et ateliers pédagogiques du centre, ainsi que d'honorer les lauréats des épreuves régionales des Olympiades des métiers (édition 2026).

SIDI BEL-ABBÈS (ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026)

70 projets innovants labellisés à la Faculté de génie électrique

La Faculté de génie électrique de l'Université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbès a enregistré 70 projets ayant obtenu le label "projet innovant" au cours de l'année universitaire 2025-2026, a-t-on appris dimanche auprès de l'incubateur de cet établissement d'enseignement supérieur. Les derniers bénéficiaires de ce label sont les membres d'une équipe de recherche composée des enseignants-chercheurs Amar Tilmatine, Farid Mellioui et Abdelber Bendaoud, dans le cadre des Programmes nationaux de recherche (PNR). Le directeur de l'incubateur, Ahmed Allami, a estimé que ce bilan traduit "la dynamique continue que connaît l'Université Djillali-Liabès dans les domaines de la recherche scientifique, du développement et de l'innovation", mettant en avant les efforts déployés par l'incubateur universitaire pour accompagner les porteurs de projets et les détenteurs d'idées innovantes. Il a précisé que l'incubateur poursuit l'intensification de ses efforts sur le terrain afin "d'assurer un accompagnement technique et pédagogique continu aux enseignants-chercheurs et aux étudiants porteurs d'idées, et de contribuer à la transformation des résultats de la recherche et des projets innovants en produits à valeur ajoutée, susceptibles de contribuer au développement économique". Le même responsable a souligné que ce bilan témoigne également de l'efficacité de la stratégie adoptée par l'université pour ancrer l'esprit entrepreneurial dans le milieu universitaire et renforcer les passerelles de coopération entre les laboratoires de recherche et les secteurs économique et social. Le bilan de la Faculté de génie électrique met, par ailleurs, en évidence le rôle croissant de l'université dans la promotion de l'innovation et le soutien aux initiatives scientifiques susceptibles d'évoluer en projets économiques et en start-up, a-t-on indiqué de même source. Pour rappel, le nombre total de labels attribués aux projets de l'université s'élève à 166, témoignant de la dynamique que connaît l'Université Djillali-Liabès dans les domaines de la recherche scientifique, du développement et de l'innovation.

MILA

15 nouveaux bus pour l'Etablissement public de transport urbain et suburbain

L'Entreprise publique de transport urbain et suburbain de Mila (ETUSM) a renforcé sa flotte par 15 nouveaux bus, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur des transports, Farid Karoun. Ce responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'en exécution de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative au renouvellement de la flotte nationale de transport en commun, l'ETUSM a été renforcée par 15 nouveaux bus, dont 5 bus de 100 places, 5 de 35 places et 5 de 24 places. Ces nouveaux moyens de transport, dont un certain nombre a été distribué aux annexes de l'ETUSM dans les communes de Mila et de Chelghoum-Laid pour renforcer les anciennes lignes, "permettront d'améliorer la qualité du transport en milieu urbain et périurbain ainsi que les conditions de voyage des citoyens, a indiqué M. Karoun. Selon le même responsable, plusieurs parmi ces bus ont été affectés à l'unité de Tadjenanet de cet établissement qui devrait ouvrir "bientôt". L'Etablissement "pourra ainsi, grâce à ces nouveaux bus, élargir son activité de transport collectif de personnes en couvrant de nouvelles lignes", a conclu le directeur des transports.

UNIVERSITÉ DE SOUK AHRAS

Obtention du premier brevet d'invention en médecine vétérinaire



L'université Mohamed-Cherif Messaâdia de Souk Ahras a récemment obtenu son premier brevet d'invention dans le domaine de la médecine vétérinaire, dans le cadre de la décision ministérielle n° 1275, a-t-on appris, jeudi, auprès de cet établissement d'enseignement supérieur. La directrice de l'université, le Pr Noura Moussa, a déclaré à la presse, en marge de la cérémonie de remise du prix à l'équipe ayant concrétisé ce projet, que cette réalisation, déposée auprès de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), constitue "une étape importante dans le chemin de l'université vers l'ancrage d'une culture de l'innovation et de la valorisation des résultats de la recherche scientifique". Elle a souligné qu'il s'agit-là du fruit de l'effort collectif de la com-

munauté universitaire et de l'accompagnement des chercheurs pour que les idées émanant de la recherche soient transformées en innovations réalisables. Elle a ajouté que l'université s'efforce de fournir des conditions favorables aux chercheurs et aux étudiants porteurs de projets innovants, permettant ainsi de renforcer le lien entre la recherche scientifique et les besoins des différents secteurs, en mettant en lumière l'importance de valoriser la propriété intellectuelle et de promouvoir les initiatives scientifiques pouvant contribuer à offrir des solutions pratiques. De son côté, le superviseur du projet, le Pr Djallal Eddine Ghriissi, spécialiste en biotechnologie et production animale à l'Institut des sciences agricoles et vétérinaires de Tiaret, a souligné que cette innovation "consiste en un dispositif

intelligent" pour suivre la période de reproduction des dromadaires. Cela permet, a-t-il dit, de repérer automatiquement certains changements comportementaux ou mouvements caractéristiques, qui peuvent aider l'éleveur à identifier le meilleur moment pour la reproduction ou l'insémination, sans devoir surveiller continuellement les animaux. Il est prévu que ce brevet soit présenté aux opérateurs économiques et aux centres de recherche dans le but d'explorer les moyens de le valoriser et de le transformer en un produit commercialisable et exploitable, renforçant ainsi le lien entre la recherche scientifique et les besoins du secteur économique, a-t-on affirmé.

El Tarf : 934 logements seront distribués à l'occasion du 72^{ème} anniversaire du déclenchement de la Révolution

Plus de 934 logements, relevant de différentes formules d'habitat, seront distribués dans la wilaya d'El Tarf à l'occasion de la commémoration du 72^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution, a annoncé, dimanche, le wali, Mohamed Meziane. Intervenant à l'ouverture de la 2^e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) pour l'année 2026, baptisée du nom du défunt président Liamine Zerroual, tenue au siège de la wilaya, le chef de l'exécutif local a précisé qu'il s'agit de 590 logements publics

locatifs (LPL), 114 logements promotionnels libres, 50 logements promotionnels aidés (LPA) et 180 aides à l'habitat rural. Le wali a indiqué, à cette occasion que le taux d'occupation par logement (TOL) a diminué, dans la wilaya d'El Tarf, pour être porté à 3,74 personnes en 2026 alors qu'il était de 3,81 en 2026. Il a également révélé qu'il est prévu de distribuer 614 autres logements en décembre prochain, dont 511 LPL et 103 logements promotionnels, avant de rappeler que 13.381 logements des différentes formules ont été distribués dans la wilaya

de El Tarf depuis novembre 2023. M. Meziane a présenté, au cours de cette session de l'APW, un rapport sur les réalisations accomplies et les taux d'avancement des programmes inscrits dans les différents secteurs depuis 2023. L'ordre du jour de la réunion comportait également l'adoption, après débat, du budget primitif de 2027, l'examen du projet de reclassification des chemins de wilaya ainsi que de la rentrée sociale 2026-2027, notamment.

APRÈS LA VICTOIRE DU
PORTUGAL CONTRE LA
NORVÈGE

**Jorge Jesus ouvre la porte à
un retour de Cristiano
Ronaldo en Seleçao**

Cristiano Ronaldo reviendra-t-il en sélection ? La réponse est oui pour Jorge Jesus, celui que beaucoup pointent comme le principal responsable du départ de la légende portugaise. Forcément par un 4e succès de rang dimanche contre la Norvège (2-1). Jesus a ouvert grand la porte à un retour de Ronaldo. Fieste que le dernier mot revient à la star portugaise, repartie ce dimanche en Arabie saoudite. S'il y a bien un point sur lequel Jorge Jesus fait l'unanimité, c'est celui des résultats. Quatre matches, quatre victoires pour le néo-sélectionneur du Portugal. Par dessus le tout, le collectif rutile et la créativité explose. Des victoires, du jeu... et des choix. Très forts, comme celui de ne pas avoir fait entrer Cristiano Ronaldo en Norvège il y a une semaine. La frustration de l'idole, d'abord contenue sur le banc, a explosé lors d'un entraînement, qu'il a quitté avant même d'y avoir participé, courroucé d'avoir à se contenter d'un rôle moins central en Seleçao. Forcément, la crise n'a pas mis longtemps à déborder de tous les côtés. Si une partie du pays appuie le choix de Jorge Jesus et incrimine la réaction immature de sa star, une autre reste attachée à Ronaldo, à son parcours, ses records. Une affiche en son hommage a même proliféré dans les rues de Porto, théâtre du match "retour" contre la Norvège dimanche (2-1). Sur cette dite affiche, Jesus est pointé du doigt comme le fossoyeur de Ronaldo, le responsable d'une fin d'aventure en eau de boudin. Conscient de l'enjeu politique, économique et sociétal derrière la fin de carrière de CR7, le sélectionneur portugais s'est dit totalement prêt à passer à autre chose, et à recoller les morceaux avec son capitaine. "Je ne sais pas ce qui va se passer, pour moi tout est possible, a-t-il confié après la rencontre dans des propos cités par A Bola. Il doit prendre sa décision avant d'être convoqué. S'il joue et qu'il veut être en équipe nationale, il peut revenir quand il veut. C'était un malentendu et à mon avis, c'est facile à régler. Pour moi, tout va bien. Quand est-ce que ce sera réglé ? Je ne sais pas, on verra, le match vient de se terminer." D'ordinaire connu pour allumer les feux, Jesus se mue cette fois en pompier de service. A Bola affirme même que le sélectionneur de la Seleçao a déjà pris la décision de convoquer Ronaldo pour la prochaine fenêtre internationale, en novembre. "Pour la prochaine fenêtre internationale, il sera convoqué, a confirmé Jesus en conférence de presse. S'il le souhaite, il reviendra parmi nous. Nous en reparlerons avant la prochaine liste, mais c'est à lui de décider." Le dernier mot revient à la légende portugaise, repartie en Arabie saoudite plus tôt dans la journée, après des tentatives infructueuses de la fédération de calmer les choses.

Source : Eurosport

CYCLISME

**Le Belge Remco Evenepoel
sacré champion d'Europe à la
photo-finish**

Le Belge Remco Evenepoel a été couronné champion d'Europe pour la première fois, devant l'Italien Giulio Ciccone qu'il a devancé d'un boyau, dimanche à Sencur sur les routes de Slovénie où manquait le héros local Tadej Pogacar. Le coureur de 26 ans a attendu l'annonce du speaker, deux minutes après avoir terminé la course, pour enfin exulter. L'écart entre les deux premiers est à peine perceptible sur la photo-finish. Doubled par Ciccone au dernier virage à 300 mètres de la fin, Evenepoel ne l'a rattrapé qu'au tout dernier moment, en jetant son vélo sur la ligne d'arrivée. "C'est incroyable, a jubilé le vainqueur. Je pensais que j'avais gagné, mais on ne sait jamais." L'Italien Christian Scaroni, troisième à près d'une minute, a décroché le bronze. Ce titre offre à Evenepoel le dernier maillot qui manquait à sa collection, après les Jeux olympiques, les Mondiaux et les Championnats de Belgique de la course en ligne et du contre-la-montre, ainsi que l'Euro de chrono. Il devient le deuxième Belge, après Tim Merlier en 2024, à remporter les Championnats d'Europe, ouverts à l'élite depuis 2016.

R.S

LIGUE DES NATIONS

L'Allemagne encore frustrée par la Grèce, les Pays-Bas battent la Serbie

Que de frustration pour l'Allemagne face à la Grèce. Défaits sur le sol allemand, les hommes de Jürgen Klopp ont largement dominé les débats à Thessalonique mais sans jamais avoir pu concrétiser au tableau d'affichage (0-0). Ce résultat profite aux Pays-Bas de Xavi, vainqueurs poussifs d'une Serbie dangereuse en fin de match à 11 contre 10 (2-1). Les Oranje prennent la tête du groupe 2.

Ligue des nations - France - Italie - Ousmane Dembélé, encore raté : "Se pose la question

L'Allemagne bute encore sur une surprenante Grèce

La Grèce aura donc posé d'insolubles problèmes à l'Allemagne de Jürgen Klopp: après s'être imposés à la surprise générale 1-0 la semaine passée à Augsburg, Georgios Masouras et ses coéquipiers sont parvenus à décrocher un match nul contre la Mannschaft (0-0), dimanche pour la 4e journée de Ligue des nations à Thessalonique.

Les Allemands, qui restent sur une Coupe du monde décevante (élimination aux tirs au but en 16e de finale par le Paraguay), ne sont pas en position favorable pour se qualifier en quarts de finale puisque après ce match nul poussif ils ne sont que troisièmes de leur groupe avec 5 points, trois unités derrière la Grèce et les Pays-Bas (8 pts). Le nouveau sélectionneur Jürgen Klopp présente un bilan très mitigé, avec une seule victoire à ses quatre premiers matches aux manettes (2-0 contre la Serbie), deux nuls (1-1 contre les Pays-Bas et 0-0 contre la Grèce), et une défaite (1-0 contre la Grèce).

La Mannschaft devra impérativement battre la Serbie et les



Pays-Bas mi-novembre si elle veut voir les quarts. Après une alerte initiale et un bel arrêt de Jonas Urbig sur une tête de Fotis Ioannidis (2e), l'Allemagne a dominé l'essentiel des débats et s'est procuré de nombreuses opportunités. Elle a même cru ouvrir la marque peu après la demi-heure de jeu par Jonathan Burkhardt, mais après intervention de la VAR l'arbitre français Clément Turpin a annulé ce but pour une faute de main de Tom Bischof bien en amont. Et malgré des Lenart Karl et Derry Scherhant très remuants, la finition a échoué pour les Allemands, contraints de partager les points contre une équipe de Grèce invaincue, avec deux victoires et deux nuls.

Les Pays-Bas bourreaux de la Serbie

Les Pays-Bas, victorieux dimanche à Eindhoven de la Serbie (2-1) pour la deuxième fois en une semaine, ont bou-

clé la fenêtre internationale invaincus et en tête du groupe 2 grâce à des buts de Teun Koopmeiners et Joshua Zirkzee. Après deux succès face aux hommes de Veljko Paunovic et des nuls en Grèce et face à l'Allemagne, les Oranje possèdent le même nombre de points (8) que les Grecs qu'ils devancent grâce à une meilleure différence de buts. Comme une semaine plus tôt à Belgrade, les hommes du sélectionneur Xavi ont mis le pied sur le ballon, une possession accompagnée d'accélération régulières si chère à l'ancien entraîneur du Barça. Le milieu de terrain de la Juventus, Teun Koopmeiners (aligné en défense centrale en équipe nationale) a concrétisé à la demi-heure la très nette domination néerlandaise en brossant intelligemment un coup franc coté droit. Un ballon ressemblant davantage à un centre mais qui a piégé le gardien Vanja Milinkovic-Savic.

Une ouverture du score logique tant les Pays-Bas étaient passés près du but auparavant par Joey Veerman et Mexx Meerdink, mais une joie de courte durée. Les équipiers de Virgil Van Dijk -- qui honorerait sa 100e sélection --, étaient bien trop passifs sur une contre-attaque serbe ponctuée quatre minutes plus tard de la tête par le buteur d'Anderlecht Mihaljo Cvetkovic.

Très joueurs, opérant par passes courtes et rapides, les Oranje ont repris l'avance à la 71e minute au terme d'une action collective splendide, conclue par Joshua Zirkzee, l'attaquant de Manchester United entré à la pause. Si les Néerlandais ont terminé à dix, Micky Van de Ven, blessé, étant sorti alors que tous les remplacements avaient été effectués, ils ont résisté aux assauts insistants des Serbes qui se sont heurtés à un très bon Bert Verbruggen.

AFP

Football/match amical : L'Argentine écrase 7-0 un Burkina Faso dépeuplé de ses joueurs

Le Burkina Faso a souffert de ses répétitions aériennes. Les Étalons ont été lourdement battus 7-0 par l'Argentine dans la nuit de samedi à dimanche, après être restés longtemps bloqués au Maroc dans l'attente d'un vol pour Buenos Aires, au point de voir les joueurs refuser de faire le voyage. Avant que la fédération trouve une solution en urgence. L'Argentine n'a fait qu'une bouchée (7-0) du Burkina Faso en match amical samedi à Buenos Aires. Entre la différence de niveau et l'état de fatigue des Burkinabè, arrivés moins de cinq heures avant le coup d'envoi après avoir été bloqués au Maroc, il n'y a pas eu photo entre les deux sélections.

Les finalistes du dernier Mondial n'ont pas laissé le temps à leurs adversaires de se remettre en jambes après leur vol. Ils ont inscrit 5 buts en première période par Lautaro Martinez (4e), un but contre son camp de Moumouni Diallo (8e), Gianluca Prestianni (12e), Nicolas Paz (34e) et Julian Alvarez (36e). Franco Mastantuono (56e) et Giuliano Simeone (90e+2) ont salé la note en seconde période. Le sélectionneur de l'Argentine Lionel Scaloni en a profité pour effectuer une revue d'effectif. Il a fait jouer 22 joueurs dont trois, Santiago Castro, Tomas Palacios et Matias Soule, ont fêté leur première sélection. Le match a bien failli ne pas se jouer puisque l'équipe du Burkina Faso est restée bloquée vendredi soir à Casablanca,

au Maroc, faute de transporteur. Les Étalons sont restés dans la capitale économique du royaume après leur victoire 1-0 contre la Centrafrique lundi dans le cadre des qualifications pour la CAN 2027. Ils devaient ensuite prendre le chemin de Buenos Aires, mais « le déplacement de la sélection nationale a été perturbé à la suite de l'annulation sans préavis, par l'affrètement de l'avion, du vol initialement programmé pour le (mercredi) 30 septembre », a indiqué la FBF dans un communiqué. Ils ont finalement pris un vol spéciale-ment affrété, mais les conditions de voyage et l'arrivée quelques heures seulement avant le début du match ont refroidi les joueurs. Presque tous ont choisi de ne pas faire le déplacement et c'est donc une

sélection de joueurs U23, qui devaient initialement affronter le Mali, qui a fait le déplacement jusqu'en Amérique du Sud. La fédération burkinabè n'avait pas le choix, ces matches amicaux des sélections africaines contre l'Argentine reposant sur des contrats et des arrangements financiers, l'annulation était compliquée. Si ce match est à oublier pour le Burkina Faso et ne restera pas dans les mémoires argentines très longtemps, il en sera autrement du prochain rendez-vous de l'Al-Biceleste. Car mardi, contre le Bénin, Lionel Messi jouera le dernier match de sa carrière avec sa sélection.

R.S

FOOT/ AMICAL ALGÉRIE-NIGER

Les Verts pour clôturer leur rassemblement en beauté

La sélection algérienne de football donnera rendez-vous à son homologue nigérienne, aujourd'hui au stade "Hocine Aït-Ahmed" de Tizi-Ouzou (18h00), dans un match amical qui servira de test aux Verts après les deux premières journées des qualifications de la CAN-2027.



Cette rencontre intervient quelques jours après le début de la campagne qualificative dans le groupe I, marqué par une victoire de l'Algérie face à la Zambie (3-1), à Tizi-Ouzou, avant que les coéquipiers de Mohamed Amine Amoura ne concèdent le nul face au Burundi (2-2), à Bujumbura. Après ces deux premières sorties officielles, soldées par quatre points, le sélectionneur national Brahim Hemdani devrait profiter de cette opposition face au Mena pour apporter plusieurs changements à son onze de départ et donner du temps de jeu à certains éléments. Le technicien national devra toutefois composer avec plusieurs absences. L'attaquant Amine Gouri,

touché lors du match face à la Zambie, est forfait, tout comme l'ailier Anis Hadj Moussa et le milieu de terrain Adam Zorgane, tous trois indisponibles pour blessure. De son côté, le défenseur Rayan Aït-Nouri a été libéré par le staff technique. Face aux Verts se présentera une sélection nigérienne qui a également disputé ses deux premières rencontres des qualifications de la CAN-2027. Les Nigériens, 111es au dernier classement de la FIFA, ont entamé leur parcours par une victoire devant le Lesotho (2-1), avant de s'incliner à Libreville face au Gabon (2-0). Cette confrontation aura également une saveur particulière pour le Niger, dirigé par le technicien algé-

rien Nabil Neghiz. Ce dernier connaît bien la sélection nationale pour avoir occupé le poste d'entraîneur-adjoint sous la direction de l'ancien sélectionneur national Vladimir Petkovic (2024-2026). Pour Hemdani, ce rendez-vous constitue ainsi une occasion pour procéder à des ajustements après les deux premières journées des qualifications de la CAN-2027, et tenter de trouver des solutions, notamment au niveau du secteur défensif. La défense pourrait ainsi connaître plusieurs changements, après une prestation qui n'a pas totalement convaincu à Bujumbura. Les choix du staff restent toutefois restreints, puisque quatre joueurs ont déjà quitté le rassemblement, laissant

seulement 19 éléments de champ disponibles, dont certains ont été sollicités lors des deux précédentes rencontres. Le sélectionneur devrait notamment chercher à donner davantage de temps de jeu aux joueurs moins utilisés, tout en maintenant un niveau de compétitivité élevé au sein du groupe. À l'issue de ce rendez-vous amical, les Verts se retrouveront en novembre prochain, avec au menu les troisième et quatrième journées des qualifications de la CAN-2027. L'Algérie recevra d'abord le Togo, avant de se rendre à Lomé pour défier le même adversaire.

R.S

FOOT / LIGUE 1

Majdi El Kardi nouvel entraîneur de la JS Saoura

Le technicien algérien Majdi El Kardi est devenu le nouvel entraîneur de la JS Saoura, a annoncé, lundi, le club de Ligue 1 de football. Il succède à Lotfi Boudraa, qui avait démissionné de son poste il y a quelques semaines. El Kardi, qui a déjà dirigé plusieurs clubs des Ligues 1 et 2, à l'image du MC El Bayadh et de l'ES Mostaganem, aura pour mission de redresser la situation de la formation du Sud-Ouest du pays. La JS Saoura connaît en effet un début de saison compliqué, aussi bien en championnat que sur la scène africaine. Le club a notamment été éliminé dès le premier tour préliminaire de la Ligue des champions africaine. Le nouvel entraîneur tentera ainsi de relancer l'équipe, qui a terminé à la deuxième place de la précédente édition du championnat, et de lui permettre de retrouver rapidement de meilleurs résultats.

R.S

CYCLISME/GRAND PRIX INTERNATIONAL D'ALGER

93 coureurs au départ de la 1re étape Rouiba-Zemmouri-Rouiba

Quatre-vingt-treize (93) coureurs de 18 équipes ont pris le départ de la première étape de la 19e édition du Grand Prix cycliste international de la ville d'Alger, reliant la ville de Rouiba-Zemmouri (wilaya de Boumerdes)-Rouiba, sur une distance de 115.12 Km. Organisée du 5 au 7 octobre sur un parcours global de 605 Km, la 19e édition du Grand Prix cycliste international de la ville d'Alger est inscrite au calendrier de l'Union Cycliste internationale (UCI), catégorie 2.2.

La 2e étape (134.52 km) mènera le peloton de Bab El Oued à Zeralda, en passant par Tipasa.

La troisième et dernière étape se déroulera sous forme d'une course en circuit fermé tracé dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (11,41 km x 10 tours) où le peloton empruntera les grands boulevards de la ville, notamment le grand boulevard périphérique reliant les pôles résidentiels et le pôle universitaire.

Le Grand Prix cycliste international de la ville d'Alger a été précédée par la "Classique Djamaa El Djazair" dont la victoire finale est revenue au cycliste belge Timothée Dupont, sociétaire de l'équipe continentale "Tarteletto Isorex".

Parmi les équipes engagées, outre la sélection algérienne, on retrouve sept sélections nationales : Oman, Tunisie, Cameroun, Bénin, Ethiopie, Mali et Arabie saoudite, ainsi que sept formations étrangères très habituées à participer au Tour d'Algérie, à savoir "Global Cycling Team" des Pays-Bas, l'équipe allemande "Embrace The World Team", la formation belge "Tarteletto-Isorex" et l'équipe lituanienne "Energun Cycling Team". Outre ces sélections et formations étrangères, plusieurs autres équipes locales participeront à la compétition, telles que la formation continentale "Madar Pro Cycling Team", le MC Alger, Majd El Guerrara et le Club cycliste de Khemis Miliana.

La course finale, dénommée Classique de la capitale, se déroulera le 9 octobre en boucle urbaine (11,2 km x 11 tours) dans la wilaya d'Alger où les coureurs auront à parcourir le boulevard Zighoud-Youssef, l'avenue Pasteur, la place des Martyrs, ainsi que les accès menant à la Basse Casbah et au boulevard Che-Guevara.

R.S

FOOT/EQUIPE NATIONALE

Le volet tactique au programme de la séance d'entraînement

La sélection algérienne de football a bénéficié, dimanche, d'une nouvelle séance d'entraînement, consacrée essentiellement au volet tactique, en prévision de sa prochaine rencontre amicale face au Niger, prévue mardi (18h00) au stade "Hocine Aït-Ahmed" de Tizi-Ouzou, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. La séance effectuée sur l'une des pelouses du Centre technique national de Sidi Moussa, a permis au sélectionneur national, Brahim Hemdani, de mettre en place plusieurs principes de jeu et aspects tactiques, avec notamment des

exercices visant à peaufiner le jeu collectif de l'équipe.

Cette séance a vu la participation de l'ensemble des joueurs présents, dans une ambiance studieuse et concentrée.

La sélection nationale effectuera une dernière séance d'entraînement cet après-midi, toujours au CTN de Sidi Moussa, avant de prendre la route en direction de Tizi-Ouzou.

À l'issue des deux premières journées des qualifications à la CAN-2027, soldées par une victoire face à la Zambie (3-1) et un nul devant le Burundi (2-2), l'Algérie occupe la première place du groupe I

avec quatre points, devant la Zambie et le Togo (3 points), tandis que le Burundi compte un point. La sélection nationale retrouvera les qualifications en novembre prochain, avec une double confrontation face au Togo, d'abord à domicile, puis à Lomé, dans le cadre des troisième et quatrième journées, programmées du 9 au 17 novembre.

Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe décrocheront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet 2027 au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

R.S

FOOT/ COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

La CAF adopte plusieurs amendements

Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), réuni vendredi en visioconférence sous la présidence de Patrice Motsepe, a adopté plusieurs décisions concernant les compétitions continentales, notamment des amendements relatifs aux compétitions interclubs, ainsi que le calendrier de plusieurs rendez-vous majeurs de l'instance.

Dans un communiqué publié samedi soir sur son site officiel, la CAF indique que son Comité exécutif a notamment validé le calendrier de ses compétitions pour la période 2026-2030, une mesure destinée à donner "davantage de visibilité" aux associations membres, aux clubs et aux autres acteurs dans leur planification.

Le Comité exécutif a approuvé le calendrier des compétitions de la CAF pour la période 2026-2030, offrant ainsi aux Associations Membres, aux clubs et aux autres parties prenantes davantage de visibilité pour leur

planification des compétitions et événements de la CAF.

Le Comité exécutif de la CAF a également confirmé que les CAF Awards 2026 se tiendront à Lagos (Nigeria), le lundi 7 décembre 2026. Le Nigeria accueillera également l'Assemblée Générale Ordinaire de la CAF, prévue le samedi 21 novembre 2026.

Le Comité exécutif a par ailleurs été informé de l'état d'avancement des préparatifs de la prochaine CAF Strategy Conference, qui se tiendra à Sal, au Cap-Vert, du 7 au 9 octobre 2026.

Le Comité exécutif a approuvé plusieurs amendements aux règlements des compétitions interclubs. En matière d'enregistrement et de qualification, les joueurs seront désormais autorisés à évoluer pour plus d'un club au cours d'une même saison des compétitions interclubs de la CAF.

Chaque club pourra, pour sa part, enregistrer un maximum de 40 joueurs à tout moment

durant la saison. Lors de la dernière période d'enregistrement, quatre joueurs pourront être remplacés, à condition qu'ils n'aient disputé aucun match d'une compétition interclubs de la CAF au cours de la saison. Sur le plan disciplinaire, toutes les questions relevant de la discipline seront désormais transmises à la Commission de Discipline, cette compétence étant retirée à la Commission des Compétitions Interclubs.

Par ailleurs, le Comité exécutif a également approuvé les dates de la phase finale de la Ligue des Champions féminine 2026, fixée du 1er au 15 novembre 2026.

Enfin, le Sénégal, tenant du titre, accueillera la Coupe d'Afrique des nations de Beach Soccer 2026. La compétition est programmée du 28 novembre au 6 décembre 2026, conclut le communiqué.

R.S

ELECTION PRÉSIDENTIELLE (BRÉSIL)

Lula et Flavio Bolsonaro s'affronteront au second tour

Le Brésil organisera un second tour de l'élection présidentielle le 25 octobre entre Lula da Silva et Flavio Bolsonaro, les résultats officiels publiés dimanche ayant révélé qu'aucun candidat n'avait obtenu la majorité des suffrages valides au premier tour. Selon les résultats publiés par le Tribunal supérieur électoral, avec plus de 99% des bulletins dépouillés, Flavio Bolsonaro, candidat à la présidence du Parti libéral brésilien, a recueilli environ 47% des suffrages valides, tandis que le président sortant Luiz Inacio Lula da Silva, du Parti des travailleurs, est arrivé en deuxième position avec environ 45%. Conformément à la législation électorale brésilienne, aucun candidat à la présidence n'ayant obtenu plus de la moitié des suffrages valides pour remporter l'élection dès le premier tour, les deux candidats ayant recueilli le plus de voix sont qualifiés pour s'affronter lors d'un second tour. Lors d'une conférence de presse à Brasilia dimanche soir suite à l'annonce des résultats du premier tour, M. Bolsonaro s'est dit satisfait du résultat du scrutin et a exprimé l'espoir d'avoir la chance de servir le Brésil et son peuple. S'exprimant quant à lui à Sao Paulo, Lula a reconnu qu'il s'attendait à remporter le scrutin dès le premier tour. Il s'est engagé à axer sa campagne sur le développement économique et l'inclusion sociale, et a exhorté ceux qui s'étaient abstenus au premier tour à voter lors du second.

PAKISTAN

Islamabad se barricade pour empêcher les partisans d'Imran Khan d'entrer

Près de 1 500 conteneurs, plus de 20 000 membres des forces de sécurité, multiplication des check-points et routes bloquées : cela fait dix jours qu'Islamabad se barricade pour empêcher coûte que coûte les partisans de l'ancien Premier ministre Imran Khan d'entrer dans la capitale. Une situation qui exaspère les habitants et frappe de plein fouet les commerçants. Autour d'Abpara, un marché populaire aux portes de la Red zone, qui abrite les principales institutions étatiques, les conteneurs sont prêts à bloquer les routes. Partout, des policiers montent la garde. Naem, moustache bien fournie, vend des légumes sur ce marché. Il ne cache pas sa frustration : « Manifester, c'est un droit. Mais on ne peut pas bloquer tout Islamabad. Ces conteneurs ne servent à rien. Ils ne font que compliquer la vie des gens », s'agace-t-il. Pour lui, les conséquences sont lourdes : jusqu'à 320 euros de pertes par jour lorsque le marché ferme. « En six mois, avec les manifestations à répétition et toutes les routes bloquées, le marché n'a quasiment été ouvert que trois mois. Et ce ne sont pas seulement les commerçants du marché qui en souffrent : c'est toute l'activité économique ! Si ça continue, nous, les pauvres, allons mourir de faim ».

LA PARTIE SERBE EN BOSNIE

Le bosno-serbe Milorad Dodik annonce la victoire de son parti

L'ancien dirigeant pro-russe de l'entité serbe de Bosnie-Herzégovine, Milorad Dodik, a déclaré que son parti y avait conservé le pouvoir dimanche lors d'élections générales marquées par une forte baisse du taux de participation. Quelque 3,4 millions d'électeurs étaient appelés à élire des responsables d'un millefeuille institutionnel – issu de l'accord de paix de 1995 – de partage du pouvoir entre les Bosniaques (musulmans), les Croates (catholiques) et les Serbes (orthodoxes). L'enjeu principal de ces élections est la présidence tripartite, répartie entre les Bosniaques, et les Serbes et les Croates – les nationalistes serbes de Milorad Dodik ayant mené campagne pour une plus grande autonomie et une rhétorique sécessionniste. « Si la magnifique victoire de Donald Trump n'avait pas eu lieu, nous serions probablement des cadavres politiques aujourd'hui. Mais maintenant,

grâce au nouveau contexte, nous sommes des gagnants sur le plan politique », a-t-il déclaré à ses partisans à Banja Luka – capitale de la Republika Srpska (RS), l'entité serbe de Bosnie-Herzégovine –, dans un discours où il a également remercié son proche allié, le président russe Vladimir Poutine. Au pouvoir depuis 2006, ce tacticien chevronné de l'échiquier politique local a été démis en 2025 de ses fonctions de président de la Republika Srpska, pour le non-respect de l'autorité du Haut représentant international, chargé de faire respecter l'accord de paix. Interdit par une décision de justice d'être président de la Republika Srpska pendant six ans, Milorad Dodik, 67 ans, que son entourage qualifie toujours tout simplement de « président », a néanmoins continué à être aux manettes de l'entité, grâce au poids de son parti SNSD (Union des sociaux-démocrates indépendants), dont il a dirigé la campagne.

KORDOFAN DU SUD (SOUDAN) Quatre morts suite à des frappes de drones des FSR

Quatre civils, dont une femme et un enfant, ont été tués lors de frappes de drones menées par les Forces de soutien rapide (FSR), dans la ville de Dilling, dans l'Etat du Kordofan du Sud, au Soudan, a indiqué dimanche le Réseau des médecins du Soudan.

Le Réseau des médecins du Soudan, une organisation médicale non gouvernementale, a déclaré, dans un communiqué, que les attaques visaient des zones résidentielles de la ville, appelant l'ONU et les organisations humanitaires internationales à demander des comptes aux responsables.

Les autorités soudanaises et les organisations de défense des droits humains ont accusé à plusieurs reprises les FSR de cibler des civils.

Les trois Etats de la région



du Kordofan, le Kordofan du Nord, le Kordofan de l'Ouest et le Kordofan du Sud, sont le théâtre d'affrontements entre l'armée et les FSR depuis octobre 2025.

Le 24 août, l'ONU a dé-

claré que 1.100 civils avaient été tués dans des attaques de drones au Soudan entre janvier et juin de cette année.

Le Soudan est en proie à un conflit entre l'armée et les FSR depuis avril 2023.

Ce conflit a fait des dizaines de milliers de morts et environ 13 millions de déplacés, selon les estimations de l'ONU et de la communauté internationale.

ÉTHIOPIE

Quatre pays réunis en Égypte appellent à des solutions « pacifiques »

Les présidents égyptien, soudanais, érythréen et somalien se sont réunis dimanche 4 octobre 2026 à El-Alamein, sur la côte méditerranéenne égyptienne, en marge d'une réunion de l'Union africaine (UA). Un sommet destiné à renforcer leur coopération sécuritaire et économique, alors que les tensions reprennent en Éthiopie, pays avec lequel les quatre participants entretiennent des relations difficiles. Au cœur des discussions : la stabilité de la Corne de l'Afrique, mais aussi l'épineux dossier du partage des eaux du Nil. La rencontre intervient alors que, depuis samedi, l'armée fédérale éthiopienne a pris le contrôle de Mekele, capitale de la région du Tigré. Les forces éthiopiennes assurent les patrouilles à travers la ville, tandis que leurs alliés du TPF, faction dissidente du TPLF, occupent les principaux bâtiments officiels, selon l'AfP. Les communications ont été rétablies, même si la plupart des commerces ont gardé leurs rideaux fermés, à la suite des pillages qui ont eu lieu après l'entrée de l'armée fédérale dans Mekele et le repli des forces rebelles du TPLF, qui semblent désormais privilégier la

guérilla. C'est dans ce contexte que le président égyptien Abdel Fattah el-Sissi a réuni à El-Alamein ses homologues érythréen et somalien, ainsi que le général Abdel Fattah al-Burhane, chef de l'armée soudanaise, rapporte notre correspondant au Caire, Alexandre Buccianti. Trois pays qui partagent une frontière avec l'Éthiopie et entretiennent des relations plus ou moins tendues avec Addis-Abeba. L'Égypte est par ailleurs liée par des accords de coopération militaire avec le Soudan, l'Érythrée et la Somalie.

À l'issue de la rencontre, les quatre dirigeants ont insisté sur les « principes de bon voisinage » et de « non-ingérence des États », alors qu'augmentent les risques d'une extension du conflit au-delà des frontières éthiopiennes. Dans leur communiqué final, ils soulignent également leur volonté de « régler les différends par des moyens pacifiques » et renforcer leur coopération afin d'assurer la sécurité et la stabilité dans la Corne de l'Afrique.

PALESTINE

500 personnalités appellent l'UE à agir contre les projets de colonisation sioniste

Plus de 500 anciens ministres, diplomates et hauts responsables européens ont appelé l'Union européenne (UE) à prendre des mesures immédiates contre le projet sioniste de colonisation E1 en Cisjordanie occupée, dans un texte publié lundi sur le site de leur collectif.



Les signataires demandent à la Commission européenne de présenter sans délai des propositions législatives pour sanctionner les institutions financières et les prestataires de services participant à la réalisation du projet E1 et d'autres colonies, ainsi que pour interdire tout commerce entre l'UE et les colonies illégales.

Ils réclament également la mise en œuvre des propositions visant à suspendre les dispositions

commerciales de l'accord d'association entre l'UE et l'entité sioniste, exprimant le souhait que des décisions soient prises lors de la réunion des ministres européens des Affaires étrangères prévue le 12 octobre.

Parmi les signataires figurent les anciens Premiers ministres français Alain Juppé et Dominique de Villepin, l'Italien Massimo D'Alema, le Belge Yves Leterme et le Suédois Stefan Löfven, ainsi que les anciens présidents du Parle-

ment européen Josep Borrell et Enrique Baron Crespo.

Dans leur appel daté du 5 octobre, les anciens responsables avertissent que l'occupation sioniste prévoit d'attribuer dans les prochaines semaines les contrats pour la première tranche du projet E1, qui prévoit notamment la construction de plus de 1.200 logements près d'El-Qods occupée. Ils rappellent que sa réalisation couperait la Cisjordanie occupée en deux et rendrait impossible une solution à deux Etats.

Ils reprochent à l'UE de n'avoir pris aucune mesure pour dissuader la réalisation de ce projet et de ne pas avoir respecté ses obligations découlant des traités européens et du droit international.

Le collectif avait déjà demandé, dans un appel publié le 6 mai, des sanctions contre les acteurs contribuant au projet E1.

Par ailleurs, les signataires dénoncent la persistance des violences et de la crise humanitaire à Gaza, ravagée par près de trois ans d'agression génocidaire sioniste, ainsi que les attaques de colons, les saisies de terres et les déplacements de Palestiniens en Cisjordanie. Ils appellent les Etats membres à utiliser les moyens dont ils disposent pour faire respecter les décisions de la Cour internationale de justice (CIJ).

R.I

UA

La 8e Réunion de coordination à mi-parcours réaffirme l'engagement en faveur de l'intégration continentale

La 8e Réunion de coordination à mi-parcours (MYCM) entre l'Union africaine (UA), les Communautés économiques régionales (CER) et les Mécanismes régionaux (MR), tenue dimanche dans la nouvelle ville d'El Alamein, en Egypte, a réaffirmé l'importance d'accélérer l'intégration continentale et la mise en œuvre de l'Agenda 2063, notamment à travers le renforcement de la coordination entre les différentes composantes de l'architecture institutionnelle africaine.

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a participé à la séance d'ouverture de cette rencontre, ayant réuni des chefs d'Etat et de Gouvernement africains, les responsables de la Commission de l'UA ainsi que les représentants des CER et des MR, sous la présidence du président égyptien Abdel Fattah el-Sissi.

Les participants ont souligné la nécessité de traduire les engagements continentaux en projets

concrets et en résultats tangibles au profit des populations africaines.

Dans son intervention, le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, a souligné l'importance de la MYCM comme cadre de renforcement de la coopération et de la cohérence des politiques entre l'UA, les CER et les MR, appelant à faire passer l'agenda de l'intégration "de l'aspiration à la mise en œuvre".

De son côté, le président égyptien a appelé à renforcer la coordination entre l'UA, les CER et les MR, et à privilégier des projets favorisant l'intégration économique du continent. Il a notamment insisté sur le développement de chaînes de valeur africaines, la transformation locale des ressources, le transfert de technologies et l'augmentation des échanges commerciaux intra-africains.

Le président de l'UA et président du Burundi, Evariste Ndayishimiye, a, pour sa part, relevé plusieurs obstacles à l'intégration,

notamment les déficits de capacités productives et d'infrastructures, l'insuffisance des financements, les difficultés liées aux ressources hydriques partagées ainsi que l'insécurité et les conflits.

Les présents à cette réunion ont accordé une attention particulière à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), considérée comme un levier majeur de l'intégration économique. Ils ont appelé à poursuivre les efforts visant à réduire les barrières non tarifaires, faciliter les échanges, renforcer les systèmes de paiement transfrontaliers et développer les chaînes de valeur régionales.

Les participants ont également insisté sur la nécessité d'accroître les capacités industrielles et productives de l'Afrique, de favoriser la transformation locale des matières premières et de renforcer les investissements dans l'innovation, les infrastructures et le transfert de technologies.

Sur le volet paix et sécurité, les

participants ont réaffirmé que la stabilité du continent demeure indispensable à son développement et à son intégration, appelant à une meilleure coordination entre les Mécanismes régionaux et les structures de l'UA chargées de la paix et de la sécurité, ainsi qu'au renforcement de la prévention des conflits, de l'alerte précoce et de la diplomatie préventive.

Les participants ont enfin adopté une déclaration réaffirmant leur engagement collectif à accélérer l'intégration continentale, renforcer la coordination institutionnelle et promouvoir le développement durable, la paix et la prospérité en Afrique.

La 8e MYCM s'est achevée sur un appel à traduire les aspirations communes du continent en actions concrètes et en résultats mesurables, en vue d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de bâtir une Afrique davantage intégrée, prospère, pacifique et résiliente.

R.I

YÉMEN

Les Houthis menacent le trafic aérien saoudien

Les tensions militaires se sont fortement intensifiées lundi au Yémen, avec le lancement d'une vaste opération des forces gouvernementales contre les Houthis, soutenues par la coalition dirigée par l'Arabie saoudite. Dans ce contexte, les Houthis ont averti les compagnies aériennes opérant dans l'espace aérien saoudien, qu'ils ont déclaré « non sûrs ».

Le Centre de coordination des opérations humanitaires, une structure relevant des forces houthis, a indiqué, dans un communiqué relayé par l'agence Saba, que l'espace aérien saoudien pourrait devenir « un théâtre d'opérations » militaires. Il a appelé les compagnies aériennes à éviter cet espace, affirmant que cette mise en garde visait à préserver la sécurité de l'aviation civile et des passagers. Le centre a également affirmé que l'espace aérien du royaume resterait dangereux tant que se poursuivrait ce qu'il qualifie de « agression » saoudienne.

Les autorités saoudiennes n'avaient pas encore réagi officiellement à cet avertissement lundi. Cette menace intervient après une attaque attribuée aux Houthis contre un réservoir de carburant appartenant à Aramco, près de l'aéroport de Riyad, qui avait provoqué un important incendie il y a environ deux semaines.

Sur le terrain, les forces gouvernementales yéménites ont annoncé avoir repris le contrôle du district de Dhoh Bab, dans l'ouest de la province de Taëz, à proximité du détroit stratégique de Bab el-Mandeb. Le porte-parole militaire, Majed al-Nazili, a indiqué que l'opération « Aube du Yémen » avait été lancée pour cibler les capacités et les combattants houthis.

Le président du Conseil présidentiel yéménite, Rachad al-Alimi, a précisé que l'opération visait notamment à restaurer les institutions de l'Etat, reprendre Sanaa et mettre fin au contrôle des Houthis.

Les forces gouvernementales, notamment les brigades des Géants et celles du Bouclier de la Nation, auraient également coupé la route reliant Dhoh Bab à Mokha et pris le contrôle de l'aéroport local. Selon al-Alimi, des combattants houthis auraient fui par la mer, tandis que plusieurs centaines d'autres seraient encerclés dans la région. La coalition arabe a, pour sa part, affirmé avoir engagé une importante couverture aérienne. Son porte-parole, Turki al-Maliki, a déclaré que 100 avions de combat avaient participé à l'opération et que 324 « objectifs de haute valeur » avaient été détruits. Ces affirmations n'ont pas été vérifiées de manière indépendante.

Le détroit de Bab el-Mandeb constitue un point stratégique majeur, reliant la mer Rouge au golfe d'Aden et à la mer d'Arabie, sur une importante route commerciale et énergétique entre l'Asie et l'Europe.

Parallèlement, le Conseil de transition du Sud a annoncé une mobilisation populaire en soutien aux fronts du sud et appelé à une manifestation à Aden et dans plusieurs provinces méridionales le 14 octobre. Les Houthis, de leur côté, ont contesté les informations faisant état d'avancées gouvernementales à Dhoh Bab.

R.I

SYRIE

Damas dénonce les violations sionistes et réclame des mesures dissuasives

La République arabe syrienne a condamné "dans les termes les plus fermes" les violations continues commises par l'occupation sioniste sur le territoire syrien, a rapporté l'agence de presse Sana. Dans un communiqué publié dimanche soir, le ministère des Affaires étrangères et des Expatriés a affirmé que la poursuite

de "la politique agressive de l'occupation" sioniste, accompagnée d'attaques et d'incursions sur le terrain, "constitue une menace directe pour la sécurité et la stabilité régionales" et "une violation flagrante de l'Accord sur le désengagement des forces de 1974 et des résolutions de la légalité internationale".

Le ministère a appelé la communauté internationale à "prendre des mesures dissuasives afin de mettre un terme à ces pratiques et d'empêcher qu'elles ne se reproduisent".

Le communiqué a ajouté que "la Syrie réaffirme son attachement à son droit légitime d'exercer sa pleine souveraineté sur l'ensem-

ble de son territoire, conformément aux principes du droit international et aux résolutions pertinentes des Nations unies". La Syrie "appelle également la communauté internationale à assumer ses responsabilités juridiques et morales en matière de préservation de la souveraineté des Etats et de respect de l'inté-

grité de leurs frontières", d'après le texte.

Elle "réclame constamment le retrait de l'occupation (sioniste) de son territoire", réaffirmant que toutes les mesures prises par celle-ci "sont nulles et non avenues et ne produisent aucun effet juridique au regard du droit international".

R.I

TÉLÉ

TF1 Koh-Lanta

20h35



24 aventuriers ont quitté leur quotidien pour tenter de remporter le plus célèbre des jeux de survie télévisés. Parmi eux, deux anciens vainqueurs qui mettront à profit leur expérience pour aider les deux nouvelles tribus rouge et jaune.

france.3 La stagiaire

21h10



Alors qu'il roulait à moto sur une départementale, Victor 24 ans, est percuté par une voiture roulant à pleine vitesse et meurt sur le coup. La garde forestière, témoin du drame, est formelle : il ne s'agit pas d'un accident mais bien d'un homicide volontaire.

CANAL+ Hamnet

21h15



En Angleterre, à la fin du XVI^e siècle, la vie du dramaturge William Shakespeare est profondément bouleversée par la disparition de son jeune fils Hamnet, emporté par la peste.



Les Croods 2 : une nouvelle ère

21h05



Après avoir quitté leur caverne pour suivre Guy, le clan Crood - mené par le bourru mais attachant Grug - arpente des paysages grandioses à la recherche d'un demain meilleur.

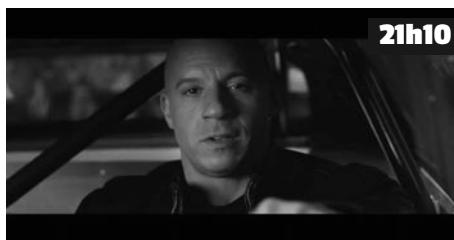
VISION



TFX

Fast & Furious 6

21h10



Dans Fast & Furious 6, l'histoire reprend alors que Brian O'Conner (Paul Walker), désormais jeune père, profite d'une vie tranquille aux Canaries aux côtés de Dominic Toretto (Vin Diesel) et de leur équipe soudée.

TF1 SÉRIES

Camping Paradis

21h10



C'est la semaine gourmande au Camping Paradis. Tom accueille son ami pâtissier Rémi, en difficulté financière et décidé à vendre sa boutique sans prévenir sa fille Rose. Soutenue par Tom, celle-ci rêve de devenir pâtissière malgré l'opposition de son père.



9-1-1

21h10



Le premier jour de Harry en tant que stagiaire s'avère plus difficile que prévu pour Chimney, qui ne peut pas s'empêcher d'envisager le pire. Pour éviter qu'il se mette en danger, le jeune homme est cantonné à la caserne.

Après le départ de sa famille : Keanu Reeves a pris une décision radicale pour reprendre sa vie en main



Derrière son charisme légendaire et ses rôles de héros invincibles sur grand écran, Keanu Reeves dissimule les blessures d'un passé particulièrement douloureux. Pour dépasser le chagrin causé par la disparition tragique de ses proches, le comédien a choisi de changer radicalement son mode de vie.

À la fin des années 1990, alors que sa carrière cinématographique décolle vers le sommet grâce au succès mondial du blockbuster Matrix, le comédien canadien Keanu Reeves aspire à fonder un foyer avec sa femme, Jennifer Syme. Malheureusement, le destin en décide autrement. En décembre 1999, leur petite fille, prénommée Ava, meurt tragiquement avant sa naissance. Un choc dévastateur que leur union ne parvient pas à surmonter. Brisés par la peine, Keanu Reeves et Jennifer Syme se séparent avant que le drame ne frappe à nouveau : en avril 2001, la jeune femme perd la vie à seulement 28 ans dans un violent accident de voiture à Los Angeles. Pour l'acteur vedette, l'épreuve est presque insurmontable et marque sa trajectoire pour toujours. Bien des années après ces événements tragiques, cette perte irréparable continue de résonner puissamment dans le quotidien de la star hollywoodienne. Face à ce vide béant, Keanu Reeves a d'ailleurs fini par prendre une décision majeure pour refaçonner son quotidien.

En plein deuil de son enfant et de sa femme, l'acteur s'est longtemps retrouvé face à un gouffre d'isolement, confiant la difficulté de porter l'absence de ceux qu'il aime. Pour réussir cette reconquête personnelle, Keanu Reeves a fait un choix fort : abandonner l'existence nomade qu'il menait depuis sa jeunesse. Marqué par les multiples démenagements pendant son enfance, l'acteur avait pris l'habitude de vivre sans attaches fixes. "J'ai mené une vie de vagabond. J'ai un côté gitan, et vivre ainsi me semblait logique. Je n'arrivais pas à me poser... Puis j'ai eu 40 ans. Cet anniversaire est difficile, peut-être parce qu'on sait qu'on est adulte," confiait-il. Pour amorcer ce nouveau chapitre et refuser de plier sous le poids du passé, l'acteur, avec sa compagne Alexandra Grant, a acheté sa toute première propriété dans les quartiers prisés de Hollywood Hills. Un toit fixe et rassurant pour s'installer durablement et envisager l'avenir avec davantage de sérénité.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Fibda2026 : Une rencontre sur la bande dessinée congolaise

Une rencontre sur la bande dessinée en République démocratique du Congo, a été animée dimanche à Alger par le bédéiste congolais Jérémie Nsingi qui a partagé son expérience et donné un aperçu historique sur la BD dans son pays. S'exprimant lors d'une rencontre intitulée "Le roman graphique en République démocratique du Congo", dans le cadre du 18e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda, 1-5 octobre), l'auteur Jérémie Nsingi a indiqué que la bande dessinée congolaise remonte à "près d'un siècle d'existence".

Revenant sur les évolutions chronologiques de la bande dessinée congolaise, l'auteur a estimé que son pays a constitué un "terreau de création fertile pour les pays voisins".

Évoquant les thématiques explorées, il a précisé que les récits des BD puisent dans la réalité sociale congolaise et s'intéressent aux sujets à caractère religieux.

Cependant, l'auteur soutient que la vente des publications de BD est "limitée" à cause, dit-il, de "la baisse du pouvoir d'achat, le manque d'éditeurs spécialisés et la fermeture des librairies", obligeant ainsi, selon lui, les éditeurs à s'orienter vers l'autoédition et, pour d'autres, à publier à l'étranger.

Revenant sur son parcours et expérience individuelle dans la bande dessinée, Jérémie Nsingi reconnaît "l'influence de plusieurs pionniers de la bande dessinée congolaise" comme Barly Baruti et Bernard Mayo, admettant avoir "bâti sa propre identité artistique avec des personnages plus réalistes" en s'éloignant volontairement de ses modèles.

Auteur et illustrateur de plusieurs bandes dessinées auto-éditées, Jérémie Nsingi s'est associé également à des recueils de BD collectifs, permettant à des jeunes bédéistes de publier leurs premiers travaux.

Le 18e Fibda s'est clôturé, lundi, sous le slogan, "Le roman graphique, carrefour du dessin et du verbe", avec la participation de bédéistes et créateurs de 13 pays.

R.C

Oscars 2027 : "Sink" représentera la Jordanie dans la catégorie Meilleur film international

La Jordanie a sélectionné Sink, le premier long métrage de Zain Duraia, comme sa candidature officielle pour concourir dans la catégorie Meilleur film international lors de la 99e cérémonie des Oscars.

Écrit et réalisé par Duraia, cinéaste originaire d'Amman, "Sink" est un drame psychologique centré sur Nadia, une mère qui tente de comprendre ce qui arrive à son fils adolescent, Basil. Après son exclusion temporaire de l'école suite à une crise inquiétante, Nadia se persuade que son comportement n'est qu'une simple rébellion adolescente et qu'elle peut y remédier par l'accompagnement. Cependant, à mesure que la santé mentale de Basil se détériore, elle ignore de plus en plus les signes avant-coureurs, plongeant la famille dans une crise profonde.

Ce film de 2025 dure 87 minutes et met en vedette l'actrice palestinienne Clara Khoury dans le rôle de Nadia, aux côtés de Mohammad Nizar (Basil) et de l'acteur et humoriste jordanien Wissam Tobeileh. Le directeur de la photographie est le Tunisien Farouk Laâridh, connu notamment pour son travail sur le film "Quatre Filles" de Kaouther Ben Hania, nommé aux Oscars.

"Sink" a été présenté en avant-première mondiale au Festival international du film de Toronto en 2025, avant de poursuivre son parcours dans des festivals tels que le BFI London Film Festival, le Red Sea International Film Festival, le Malmö Arab Film Festival, les Oslo Arab Film Days et le Festival international du film d'Amman. Il a également été projeté dans des festivals à Mannheim-Heidelberg, Carthage, Chypre, Milan et Sousse.

Ce long métrage marque le premier film de Duraia après une série de courts métrages salués par la critique. Son court métrage de 2019, Give Up the Ghost, a été présenté en compétition dans la section Orizzonti Shorts de la Mostra de Venise et a remporté le prix du meilleur court métrage arabe au Festival international du film d'El Gouna. Elle a également réalisé Horizon en 2013 et a collaboré à des productions de la cinéaste palestinienne Annemarie Jacir, notamment When I Saw You et Wajib.

"Sink" fait suite à la précédente candidature de Jordan, "All That's Left of You" de Chereen Dabis, qui avait été sélectionnée comme candidat du pays pour la 98e cérémonie des Oscars et avait figuré sur la liste restreinte de l'Académie en décembre.

R.C

FESTIVAL DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE FÉMININE D'ANNABA Engouement populaire pour un spectacle de théâtre de rue

Un spectacle de théâtre de rue, présenté dimanche à la place de la "Révolution", au centre-ville d'Annaba, dans le cadre de la 8e édition du Festival culturel national de la production théâtrale féminine, a drainé une foule nombreuse.

Pendant 40 minutes, cette prestation, axée sur le théâtre féminin qui continue d'élargir ses horizons et d'explorer de nouveaux espaces de création, a été animée par les jeunes participants à l'atelier "Espaces ouverts", encadré par le metteur en scène et comédien tunisien Nizar Kchaou.

Le public a interagi avec spontanéité avec cette représentation qui a fait sortir les adeptes du 4e art des planches vers les espaces ouverts, favorisant ainsi un contact direct entre les comédiens et le public.

Cette activité a permis aux participants de traduire sur le terrain les enseignements de l'atelier "Espaces ouverts", dispensé trois jours durant à la Maison de la culture Mohamed Boudiaf d'Annaba, en mettant à profit l'expression corporelle, la synchronisation des mouvements, l'improvisation et le contact direct avec le public, tout en abordant des thématiques humaines et sociales à travers une performance collective dynamique.

Des citoyens et des acteurs du champ culturel ont salué ce type d'initiatives qui



contribuent, selon eux, à rapprocher le théâtre du citoyen, à animer l'espace public et à permettre à toutes les catégories d'âge d'apprécier le 4e art hors des salles traditionnelles.

L'introduction du théâtre de rue dans le programme de cette édition s'inscrit dans le cadre des efforts visant à favoriser l'échange d'expériences entre les participants, tout en investissant

les espaces publics et le patrimoine architectural de la ville d'Annaba pour proposer des spectacles alliant la mémoire des lieux à l'expression théâtrale contemporaine.

Les travaux de ce festival, qui a proposé un programme varié alliant représentations théâtrales, ateliers de formation et laboratoires de création, prendront fin lors d'une cé-

rémonie de clôture marquée par la remise des prix aux lauréates.

Une visite guidée des différents sites archéologiques et monuments historiques de la ville d'Annaba, notamment le site et le musée d'Hippone, est également au programme au profit des participants, avant un spectacle musical et chorégraphique qui sera animé par la troupe "Kadar".

Clôture du Festival international de la bande dessinée : Remise des prix aux lauréats

La 17e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA) s'est clôturée, dimanche, à Alger, par la remise de prix aux lauréats des différents concours. La dernière journée du FIBDA (1-5 octobre) a été marquée par la remise de prix aux lauréats des ateliers du 9e art dans les catégories jeunes, enfants et étudiants de l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger (ESBA), ainsi qu'à ceux de l'atelier de création et de design 3D, outre la distinction de la délégation égyptienne, invitée d'honneur de cette édition.

Par ailleurs, des prix ont été attribués dans le cadre du concours spécial lancé par l'ambassade du Japon, au profit des amateurs de manga en Algérie, remis par l'ambassadeur du Japon, Suzuki Kotaro, aux quatre lauréats, à savoir: Adadahin Asma, Salimi Zoheir, Ziad Adlane Abderrahim, ainsi que Manal Bakhtaoui. L'universitaire et mangaka japonaise,

Aoyagi Etsuko, membre du jury de ce concours, a salué le niveau des participants à cette édition, estimant qu'ils ont présenté des œuvres "créatives riches et variées et exprimé leurs idées avec leur propre style, donnant vie à des histoires et des personnages exceptionnels".

Le concours de cosplay, supervisé par un jury présidé par l'artiste égyptienne, Rasha Abu Al-Maati, a vu cette année la consécration de Hamza Mokdad (meilleure performance individuelle de cosplay), de Zaatri Farah (meilleur costume de cosplay) et de Lamamra Rachid et Ghenai Meriem (meilleur duo), tandis que le grand prix (meilleure prestation de cosplay) est revenu à Maroua Idiri. De son côté, le commissaire du festival, Salim Brahimi, a indiqué que cette édition avait connu la participation de 16 pays et une "forte" affluente du public, "notamment lors du week-end", ajoutant que ce festival a été ponctué par un espace dédié à la présentation d'œuvres

créatives de 10 bédéistes palestiniens "documentant la mémoire des Ghazaouis et relatant leur souffrance et leur résistance face à la politique de déplacement forcé et au génocide".

Outre la présentation des dernières publications en matière de bande dessinée et de mangas, le "FIBDA 2025" a connu, cinq jours durant, la programmation de plusieurs conférences et communications portant sur le 9e art, animées par des bédéistes, des mangakas, des scénaristes et des professionnels venus d'Egypte, du Mexique, des Etats-Unis d'Amérique, de Syrie, de Tunisie et d'Espagne.

Organisé depuis 2008, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le FIBDA vise à encourager la bande dessinée (BD) algérienne, à travers la promotion des œuvres de ses artistes et créateurs.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds ! 6 Sénécons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus ! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Le Brent à plus de 102 dollars le baril

Les cours du pétrole étaient stables, hier, dans un marché toujours attentif aux tensions géopolitiques en cours dans la région du Moyen-Orient. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, prenait 0,35%, à 102,61 dollars. Son équivalent américain, le West Texas Intermediate, pour livraison en novembre, lâchait 0,76% à 90,42 dollars.

CIRCULATION AUTOMOBILE

Le tronçon de l'autoroute Alger-Tipasa fermé

Un tronçon de l'autoroute reliant les limites de la wilaya d'Alger à Bou Ismail (Tipasa), a été fermé à la circulation automobile, hier, afin de permettre la poursuite des travaux de modernisation sur cet axe routier, a indiqué un communiqué des services de la wilaya de Tipasa. Les travaux consistent en la pose de la couche de roulement en béton bitumineux sur ce tronçon, a précisé la même source. La circulation dans ce

sens a été déviée, durant la période de fermeture, à partir de l'échangeur "Colonel Abbès", via la route nationale n°11, en passant par Douaouda Marine, Fouka Marine, avant de rejoindre l'autoroute par l'échangeur de Bou Ismail, au niveau de l'unité de développement des équipements solaires.

Les services de la wilaya ont présenté, à cette occasion, leurs excuses aux usagers de la route pour les désagréments que pourraient occasionner ces travaux, appelant les automobilistes à faire preuve de prudence et à respecter la signalisation routière, ainsi que les consignes mises en place aux abords du chantier, afin de préserver la sécurité

des citoyens et d'éviter les accidents ou encombrement de la circulation. Pour rappel, le projet de modernisation et d'augmentation de la capacité de l'autoroute reliant Bou Ismail à la commune de Douaouda, a été lancé en avril dernier pour une enveloppe financière de près de 2 milliards DA. Cet axe autoroutier connaît un dense trafic tout au long de l'année, avec près de 20.000 véhicules par jour en période normale, un nombre qui peut doubler durant les périodes de pointe, ce qui a nécessité la programmation des travaux de modernisation et d'extension, selon la direction locale des Travaux publics.

AFGHANISTAN-TADJIKISTAN

Un séisme de magnitude 5,0 frappe la région frontalière

Un séisme d'une magnitude de 5,0 a secoué la région frontalière entre l'Afghanistan et le Tadjikistan dimanche à 20 h 27 GMT, a indiqué le Centre allemand de recherche en géosciences (GFZ). L'épicentre, situé à une profondeur de 231,3 km, a été initialement localisé à 36,70 degrés de latitude nord et 71,10 degrés de longitude est.

LA NATION

Mardi 06 Octobre 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:09	12:46	16:215	18:52	20:20

Météo

Alger	29	Tizi Ouzou	29
Tiaret	30	Béjaïa	28
Constantine	28	Oran	29

DANEMARK

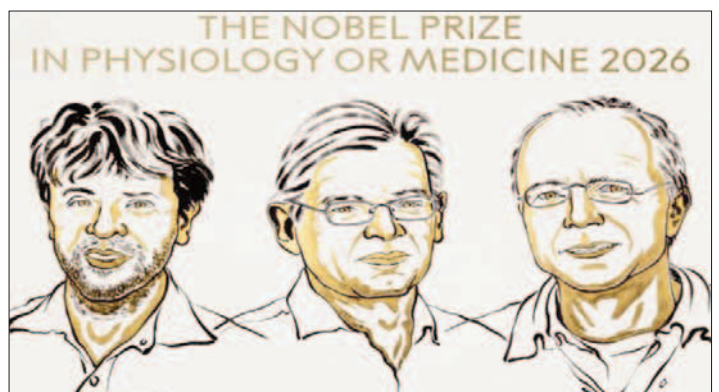
Une importante fuite de données touche 8,8 millions de personnes

Le fichier central recensant les personnes résidentes ou enregistrées au Danemark a été piraté, ce qui a permis l'accès aux données de 8,8 millions de personnes, a annoncé hier le ministère danois en charge du numérique. "L'administration du registre national (CPR) a constaté que des personnes non autorisées ont obtenu un accès illégal notamment aux noms, adresses ainsi qu'aux numéros CPR (équivalent du numéro de sécurité sociale) de 8,8 millions de personnes enregistrées (vivantes, ayant émigré, décédées, etc)", selon un communiqué. Une enquête est en cours mais à ce stade, les auteurs de cette intrusion n'ont pas été identifiés, selon la même source.

C'est vendredi que l'administration a été informée d'une "anomalie" dans le système CPR "au cours du mois de septembre". Pendant le week-end, le nombre de données obtenues a pu être établi. "Il s'agit d'un incident extrêmement grave", a dit la ministre Christina Egelund, citée dans le communiqué. "Avec toutes les autorités concernées, nous sommes en train de cartographier l'ampleur complète de l'incident", a-t-elle ajouté. Suite à cette fuite, l'administration a annoncé avoir mis en œuvre des mesures pour prévenir la répétition d'incidents similaires.

NOBEL DE MÉDECINE 2026

Un trio américano-allemand récompensé



Le prix Nobel de médecine, édition 2026, a été décerné, hier, à l'Américain Karl Deisseroth et aux Allemands Peter Hegemann et Georg Nagel, pour leurs travaux sur la mémoire via la technique de l'optogénétique. "Comprendre comment le cerveau forme les souvenirs, les émotions et les comportements est depuis longtemps un rêve pour les chercheurs", a noté le Prix Nobel sur les réseaux sociaux. Le comité, réuni à Stockholm, a récompensé le trio pour leurs travaux, entre autres, sur l'optogénétique, une méthode qui permet de montrer comment les cellules nerveuses façonnent les souvenirs, les émotions et les comportements dans le cerveau. L'optogénétique offre des possibi-

tés inédites de "cartographie du cerveau dont nous ne pouvions autrefois que rêver", a déclaré le président du Comité Nobel de médecine, Per Svenningsson. La manière dont le cerveau régule les émotions, les comportements et les fonctions corporelles à long terme est un mystère. Mais grâce à cette méthode, qui permet de rendre certains neurones photosensibles (sensibles à la lumière) en combinant le génie génétique et l'optique, les chercheurs ont réussi à y voir plus clair. Tout a commencé quand Peter Hegemann et Georg Nagel ont découvert une protéine, la channelrhodopsine, dans une algue unicellulaire. Karl Deisseroth, psychiatre et neurologue américain, a ensuite

transformé cette protéine en une technique qui utilise la lumière pour contrôler les cellules. Cette approche permet aux chercheurs de mieux comprendre comment certains types de cellules contribuent à des comportements tels que l'apprentissage, la peur, l'addiction ou encore le mouvement, et pourrait un jour déboucher sur des traitements contre des troubles neurologiques et sensoriels comme la maladie de Parkinson et l'épilepsie. En médecine clinique, des chercheurs utilisent cette méthode pour tenter de restaurer la vue chez des personnes souffrant de déficience visuelle, par exemple, explique le comité Nobel.

EL OUED

Saisie de plus de 45 000 capsules de prégabaline 300 mg

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'El Oued ont procédé, lors de deux opérations distinctes, à l'arrestation de trois personnes et à la saisie de plus de 45 000 capsules de prégabaline dosées à 300 mg, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services. Selon la même source, « les unités opérationnelles de la Sûreté de la wilaya d'El Oued ont réussi, lors de deux opérations distinctes, à saisir plus de 45 000 capsules de prégabaline 300 mg ». La première opération, menée par la brigade de répression de la criminalité, a permis de saisir 40 045 capsules de prégabaline 300 mg, ainsi que d'importantes sommes d'argent provenant des activités criminelles, et d'arrêter deux membres du réseau criminel. La deuxième opération, menée par la

brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, a permis de « saisir 5 400 capsules de substances psychotropes, dissimulées à l'intérieur d'une bouteille de gaz destinée aux véhicules fonctionnant au GPL, qui avait été amenée pour transporter la cargaison de substances psychotropes vers une wilaya de l'est du pays ». Dans ce cadre, a ajouté le communiqué, les deux opérations ont permis au total de « saisir 45 445 capsules de prégabaline 300 mg, d'arrêter trois personnes et de récupérer un véhicule de tourisme, outre une somme d'argent provenant des activités criminelles ». Les suspects ont été « présentés devant Monsieur le procureur de la République près le tribunal d'El Oued », a précisé la même source.

CHEVAL ARABE

La 2e édition du concours "Beauté et allure" les 16 et 17 octobre à Blida

La deuxième édition du concours national de démonstration du cheval pur-sang arabe "Beauté et allure" aura lieu les 16 et 17 octobre prochains au centre hippique de la Mitidja à Blida, a indiqué, hier, les organisateurs. Ce concours de démonstration de la beauté et de l'allure, organisé durant deux jours par le "Haras Al Assil Sud de Boussaâda", en coordination avec le club hippique de la Mitidja de Blida et l'Ecole nationale d'équitation de Blida, verra la participation de plus de 70 chevaux représentant différentes wilayas du pays. Cette manifestation, qui met à l'honneur l'élégance et la noblesse du cheval pur-sang arabe, prévoit des épreuves de présentation et d'élégance dédiées à diverses races de chevaux arabes.

Les plus beaux chevaux arabes d'Algérie seront présentés et évalués selon des critères précis de beauté et d'allure, notamment la conformation corporelle, la pureté de la lignée, l'harmonie des traits et le charisme. Selon les organisateurs, cette manifestation, mettant en valeur la morphologie, l'élégance et la démarche des meilleurs spécimens et étalons issus de la génétique nationale, vise à encourager les éleveurs à promouvoir l'élevage du cheval pur-sang arabe en Algérie, afin de contribuer à la préservation, au développement et à la pérennité des races locales. Une commission composée d'experts sera chargée d'évaluer les chevaux en lice et d'attribuer le titre du plus beau pur-sang arabe.

81^E ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE NATIONALE DU VIETNAM

Tacherift participe à la cérémonie de commémoration

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, représentant le gouvernement, a participé à la cérémonie célébrant le 81^e anniversaire de la fête nationale de la République socialiste du Vietnam, organisée dimanche soir au siège de l'ambassade du Vietnam à Alger, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. La même source a précisé que cette occasion a permis de rappeler « la profondeur des relations historiques qui unissent l'Algérie et le Vietnam, ainsi que les valeurs communes qui lient les deux peuples, issues de

leurs expériences respectives dans la lutte contre le colonialisme, pour la liberté et l'indépendance et pour le recouvrement de leur souveraineté nationale ». Cette célébration a également été l'occasion de souligner « la solidarité des relations entre les deux pays et la volonté commune de poursuivre le renforcement des liens de coopération bilatérale dans différents domaines, au service des intérêts communs des peuples algérien et vietnamien », selon la même source.